Eglise Protestante Réformée d'Alsace et de Lorraine

Synode 4 juin 2016 à Cosswiller

Projet de compte-rendu

Membres présents :

Modérateur : Pasteur Jean Sébastien LAURAIN

Représentant du Conseil Synodal : Pasteur Christian KRIEGER

Membres du Synode : Mmes et MM Pasteur Philippe AUBERT, Jeanne BECKERT, Pasteure Elisabeth de BOURQUENEY, Pierre BRONN, Annelise BRUNCK, Sonia CORNEILLE, Anne DEHESTRU, Pasteur Jean-Marc DUPEUX, Pasteure Marion EYERMANN, Frédéric HAUTVAL, Dalip HUGON, Pasteure Emily HUSER, Pasteur Roland KAUFFMANN, Olivier KAUFFMANN, Gisèle KOEHLER, Sonia MIESCH, Pasteur Marc MULLER, Pasteure Mireille RASOLOFO TSALAMA, Pasteure Marianne RENAUD, Daniel ROHE, Pasteure Anne Lise SALQUE, Claude SAUREFLET, Roger SCHMITT, Martine SCHNEIDER, Martine SZYMKOWIAK, Pasteur Jean-Mathieu THALLINGER, Pasteure Roos VAN DE KEERE, Etienne WARNERY, Pasteur Frédéric WENNAGEL.

Le Synode compte 31 votants.

Excusés :
Mmes et MM Roland HILDT, Jean VENDENBAUM, Jean-Daniel LEIBER, Pasteur Pierre MAGNE DE LA CROIX, Marc WILLIG.

Délégués avec voix consultative :

Visiteurs synodaux :
Pasteur Philippe GUTBUB, Pasteur Bruno HOLCROFT, Pasteur Alfred KOCH, Claude REICHERT, Francesco SCIBILIA

Trésorier délégué :
M. Roland BOOS

Délégués sortants ou suppléants :
Ernest MOENSCH, Pasteur Fidi RAJAONSON

Invités présents :

M. le Chanoine Jean-Georges BŒGLIN, représentant l'Archevêque de Strasbourg et l'Evêque de Metz
Mme Marie-Christine MICHAU, représentante de l'Eglise Protestante Unie de France
M. Bernard GUILLOT, Le Messager
M. Patrick BELLUSSO, Jean WENDLING, EPCAAL

Paroisses de l'EPRAL :
Suzanne BAILER, Armand BESSERER, Pasteur Benjamin BUCHHOLZ, Pasteur Fabian CLAVAIROLY, Patrick CLOSYIL, Pasteur Matthias DIETSCH, Pasteur Hubert FREYERMUTH, François FRITSCH, Roland GASSER, Pasteur Geoffroy GOETZ, Ursule HANNAUER, Mme et Melle HAUTVAL, Mireille HITZIGER, Liliane HOELLINGER, Christiane KEMPF, Marie-Claire KUTHE, Alfred JACKY, Chantal LENDERGER, Christa LEPINE, Danielle LUPP, Chantal Pauline NGONO, Pasteur Julien Nathanaël PETIT, Francine SCHLECHT Pasteur Armand SCHLUCHTER, Mme SCHMITT, Cathy STARCK, Catherine STOECKER, Christine UHLRICH, Mireille WEISS.

Secrétariat de séance : Mme Alice FAVEROT

Intervenants :

M. Yann Hervé MARTIN, professeur de philosophie
M. Karsten LEHMKUHLER, professeur d'éthique
M. Frédéric ROGNON, professeur de philosophie

Le modérateur salue l'Assemblée.

1. Ouverture – Mise en place du Synode

Conformément aux dispositions d'application, le Synode procède à l'appel des délégués et salutation des invités.

a. Election des modérateurs

M. le pasteur Jean-Sébastien Laurain a été élu modérateur par le Synode 2015. Le Synode procède à l'élection du vice-modérateur. M. Frédéric Hautval a donné son accord de principe.

> Décision 1 :
> **Le Synode désigne à l'unanimité M. Frédéric Hautval vice-modérateur de la session.**

b. Election des questeurs

Quatre questeurs, parmi les membres de l'Assemblée, sont sollicités. Mmes les Pasteures Mireille Rasolofo Tsalama, Anne Lise Salque, Roos Van de Keere et Mme Martine Schneider ont donné leur accord de principe.

> Décision 2 :
> **Le Synode désigne à l'unanimité Mmes les Pasteures Mireille Rasolofo Tsalama, Anne Lise Salque, Roos Van de Keere et Mme Martine Schneider, questeurs de la session**.

c. Désignation du secrétariat

> Décision 3 :
> **Le Synode désigne à l'unanimité Alice Faverot secrétaire de la session**.

d. Election de la commission des vœux

Quatre personnes, deux pasteurs et deux laïques, parmi les membres de l'Assemblée, sont sollicités : M. les pasteurs Jean-Marc Dupeux, et Frédéric Wennagel ainsi que M. Daniel Rohé et Etienne Warnery ont donné leur accord de principe.

> Décision 4 :
> **Le Synode désigne à l'unanimité M. les pasteurs Jean-Marc Dupeux, et Frédéric Wennagel ainsi que M. Daniel Rohé et Etienne Warnery membres de la commission des vœux de la session**.

e. Adoption de l'ordre du jour du Synode

> Décision 5 :
> **Le Synode adopte à l'unanimité l'ordre du jour de la session**.

Le vice-modérateur donne lecture de la déclaration de foi.

2. Message du Président du Conseil synodal

Monsieur le modérateur du Synode,
Mesdames et Messieurs les invités,
représentants les Églises sœurs, les œuvres et mouvements,
Mesdames et Messieurs les membres du Synode,
Mesdames et Messieurs les représentants des paroisses de l'EPRAL

C'est pour moi, à chaque fois, l'occasion d'une joie particulière de vous adresser, au moment d'un Synode de l'Église Protestante Réformée d'Alsace et de Lorraine, mes très fraternelles et très cordiales salutations en

Christ. Ce rendez-vous annuel, qui se tient cette année à Cosswiller, est un temps précieux dans la vie d'une Église réformée. Il constitue l'une des polarités de notre ecclésiologie presbytéro-synodale. Son rôle est « à la fois un rôle de service et d'autorité. Le Synode a la charge et la responsabilité d'assurer entre toutes les paroisses et entre les consistoires de l'EPRAL l'unité en matière de foi et de discipline ainsi que la solidarité en vue d'une entr'aide efficace. »[1] Les travaux et les réflexions de ce jour ont vocation à concourir à l'unité des Églises locales, à l'inscription de l'EPRAL dans la communion des Églises chrétiennes, si diverses, et pourtant unies à la fois dans leur commune référence au Christ et dans une même vocation évangélique. Je souhaiterais adresser une particulière salutation à celles et ceux qui au nom de leur paroisse ont répondu à la large invitation que le Conseil Synodal a adressé à tous les lieux d'Églises pour contribuer, non seulement en amont, mais également durant le Synode aux réflexions et travaux.

D'un synode à l'autre

Ce synode s'inscrit dans la continuité d'un projet de travail théologique initié en 2013 avec la thématique "parler de Dieu" et structuré autour des grands principes de la théologie protestante, les fameux trois soli. L'être humain est sauvé par la seule grâce de Dieu (*sola gratia*), au moyen de la foi seule (*sola fide*), sous la seule autorité de l'Ecriture sainte (*sola scriptura*). Vous avez trouvé en arrivant l'opuscule "Le langage de la grâce", fruit de nos travaux et réflexions de l'an passé. Cette édition, demandée par le synode, et que le Conseil synodal a aujourd'hui le plaisir de vous offrir, honore le travail réalisé. Je voudrais tout particulièrement saluer les éditions Olivétan qui, dans une volonté de service aux Églises protestantes, ont accueilli le projet d'éditer une trilogie des travaux synodaux de l'EPRAL.
La session synodale de cette année, outre les travaux statutaires habituels, l'adoption de deux textes réglementaires et la formulation d'un avis en qualité de membre de la Communion Mondiale des Églises Réformées, va concentrer ses réflexions sur la thématique "Au défi de la confiance". Nous entamerons ce travail dès la fin de la matinée et accueillerons alors les Professeurs de théologie Karsten Lehmkühler et Frédéric Rognon ainsi que le philosophe Yann Hervé Martin, qui ont bien voulu contribuer aux réflexions du Synode.

1. Des circonstances !

➢ Une question qui se tend

Depuis pratiquement 18 mois notre pays est entré dans une période de violence sans pareille. De multiples questionnements préoccupent les esprits sur la nature de ce terrorisme, ses mécanismes, son origine et surtout sur les réponses politiques, militaires, policières, sociales, ou éducatives qu'il faut apporter. Chemin faisant, ces interrogations installent notre société dans une sorte de crise permanente qui voit notamment la question religieuse se tendre de plus en plus. Force est de constater que ces religions que nous croyons pouvoir être un levain de bonté, une assise du courage d'être, un ressort d'engagement éthique, un point d'appui pour l'espérance, se révèlent aussi être des réalités inflammables, hantées des démons du fondamentalisme, de la radicalité agressive ou de l'intégrisme. Culturellement en difficulté pour appréhender sereinement et avec discernement la question religieuse, malmenée par des peurs et un sentiment d'insécurité – que le politique ne manque pas d'instrumentaliser –, la société française voit resurgir de vieux débats idéologiques comme celui qui oppose deux compréhensions de la laïcité. D'un côté cette laïcité intransigeante, de combat, portée par le « désir forcené et inquiétant d'émanciper le citoyen et l'espace public du religieux », mu par l'illusion non pas d'une République ou d'un État, mais d'une société laïque, épurée de l'expression spirituelle et religieuse de ses citoyens. De l'autre, les tenants d'une laïcité généreuse, tolérante, rassembleuse, apaisante, parce qu'elle garantit à chacun liberté de conscience et liberté d'exercer son culte.[2] Vous me direz que ces réalités sont bien éloignées des celles de nos trois départements où religions et État se parlent dans le cadre d'un dialogue naturel et bien établi. Pourtant, notre situation ecclésiale est affectée par ce climat tendu, notamment actuellement en ce qui concerne la question de l'enseignement religieux à l'école publique. Conscient qu'une bonne compréhension mutuelle ne peut s'ériger que sur la base de la connaissance de soi et de l'autre, et prônant non une laïcité de l'ignorance mais de l'intelligence, nous avions lancé au printemps 2015 un travail pour faire évoluer et mieux correspondre au défi sociétal l'enseignement de culture religieuse que nous proposons. Dans

[1] *Règlement général de l'ERAL, adopté sous le titre de "statut organique par le Synode du 20 mai 1946, modifié par le synode du 21 octobre 1961, 19 novembre 1967 et le 19 novembre 1972.*
[2] *http://www.protestants.org/index.php?id=23&tx_ttnews[tt_news]=3382&tx_ttnews[year]=2016&tx_ttnews[month]=01&cHash=96dd212ad6*

ce cadre nous imaginons aujourd'hui pouvoir créer une modalité d'enseignement religieux commune aux cultes statutaires, associant l'Islam et le Bouddhisme, pour proposer un cours d'éducation au dialogue interreligieux et interculturel. S'opposant à ce travail, sous l'impulsion d'associations laïques de faible représentativité, nous devons aujourd'hui faire face à une volonté politique qui vise à extraire l'enseignement religieux en primaire des 24 heures de temps scolaire commun ; une évolution qui provoquerait une marginalisation de cet enseignement et augurerait sa disparition à plus ou moins court terme. Les cultes statutaires sont mobilisés et ils ont besoin de votre soutien. Vous trouverez un certain nombre de documents sur le site de l'UEPAL, notamment un document sur les vérités et contre-vérités au sujet de l'enseignement religieux[3] ainsi que la réaction à l'avis de l'observatoire de la laïcité rendu en mai 2015[4].

Le danger qui guette notre société est celui de rater le rendez-vous de la confiance, du compromis, dans le sens d'une promesse commune, en s'enlisant dans le dogmatisme de postions arrêtées. Lors de l'accueil à l'Elysée des œuvres protestantes françaises, le Président de la Fédération protestante de France avait attiré l'attention sur le risque d'une laïcité frileuse, qui se traduirait par une paresse intellectuelle, la méconnaissance de l'autre, la volonté de vaincre l'autre, à défaut de le convaincre. L'intelligence quant à elle requiert respect, patience, rencontre personnelle, critique vigilante, à commencer par soi, indépendance d'esprit, liberté de conscience. Ces exigences d'une laïcité de l'intelligence font résonner les vertus théologales que sont la foi, l'espérance et l'amour, mobilisent certains principes chers à la famille protestante, et s'ouvrent à la promesse de la République énoncée sur les frontons des édifices publics dont parfois d'aucuns aujourd'hui doutent.

- **Un rendez-vous qui s'étend**

Quel protestant n'a pas encore entendu parler du 500ème anniversaire de l'affichage par Martin Luther des 95 thèses ? Le 31 octobre 1517, ce geste inaugurait un large débat universitaire, dont les prédicateurs dans tout l'occident se saisirent, mobilisant à leur suite magistrats et princes. Il est à l'origine en Occident d'une alternative chrétienne à la tradition catholique romaine – longtemps on a parlé d'un schisme –. Marquant symboliquement l'émergence du protestantisme, l'échéance de 2017 a tout d'abord été fortement investie par l'*Evangelische Kirche in Deutschland* avec dès 2008 le lancement d'une décade jubilaire centrée sur la figure de Martin Luther. Rapidement, les limites de cette amorce se firent sentir. Les héritiers de la Réforme étaient bien plus nombreux. La famille protestante, dans sa joyeuse diversité, parfois conflictuelle, s'est annoncée pour ce rendez-vous de l'histoire. Il n'était plus dès lors question de "Luther en Germanie", mais d'un rendez-vous international des héritiers de la Réforme. La décision du pape François de se rendre à Lund en Suède le 31 octobre prochain pour prendre part à une célébration œcuménique conjointe avec l'Église luthérienne, en ouverture symbolique de l'année 2017 situe cette commémoration festive dans un cadre encore plus large. Cet élargissement, comme par vagues successives, traduit à mon sens un acquis de l'ère œcuménique : la prise de conscience que Martin Luther est en grande partie l'expression religieuse d'un mouvement de révolution culturel bien plus large, la Renaissance. Mal géré par l'autorité ecclésiale de son temps, ce renouveau spirituel et théologique marqua durablement l'histoire du christianisme ainsi que la civilisation occidentale. J'évoque ce point pour vous inviter à inscrire les festivités commémoratives auxquelles vous songer certainement, dans le sens de l'histoire. Il serait funeste aujourd'hui d'imaginer des festivités unilatérales, glorifiant sans mesure ni distance critique des héros passés. Une telle commémoration nous replongerait de fait dans le siècle du confessionnalisme naissant. Saisissons l'occasion qui nous est offerte en 2017, pour poursuivre et intensifier nos conversations confiantes. Aux chocs passés des confessions doivent aujourd'hui se substituer sans cesse la main offerte, l'écoute, la recherche et l'attention à l'autre différent. Vous savez les rendez-vous nationaux et internationaux que nous aurons l'honneur d'accueillir à Strasbourg, notamment l'accueil d'un culte œcuménique le 6 décembre 2016 en présence du Cardinal Koch, l'accueil de la caravane "cités européennes de la Réforme" qui fera halte à Strasbourg début avril 2017 et l'organisation de Protestant en Fête en octobre 2017. En UEPAL, nous veillerons à inscrire ces manifestations résolument dans un horizon œcuménique et transfrontalier. Je vous encourage dans vos projets locaux, à vous inscrire dans cette même dynamique pour partager comme une onde le rendez-vous de cette foi offerte qui nous habite et nous fait vivre.

[3] *L'enseignement religieux en Alsace-Moselle : vérités et contre-vérités* du 30 avril 2015
[4] *Réactions à l'avis de l'observatoire de la laïcité sur le régime des cultes en Alsace-Moselle* du 15 mai 2015

- **Un accueil qu'on espère se détendre**

En Europe, ils sont regardés comme un problème, un embarras politique, une crise. Et pourtant, avant de signifier tout cela, ils sont d'abord des visages d'enfants, de femmes, d'hommes qui souvent ont eu le courage de fuir une situation de mort pour espérer la vie, d'accepter déchirements et déracinements pour tout simplement vivre, de s'exposer aux dangers du chemin et aux abus de ceux qui tirent profit de leur désespoir et précarité pour accéder à une autre existence que celle des ruines et des violences. En 2015, ils étaient 1,2 million à déposer une demande d'asile dans l'Union européenne selon les statistiques publiées par Eurostat début mars. Ces demandes ont englué l'Europe dans une crise profonde, non pas des réfugiés comme on veut bien nous le faire croire, mais de l'Europe elle-même. Une crise de l'Europe qui se traduit notamment par son incapacité à mettre en œuvre, en raison de la frilosité politique de ses États membres, ses valeurs fondatrices énoncées dans la Convention de Genève et la Convention européenne des droits de l'homme. Les pays européens vivent dans l'utopie que la migration relèverait d'une question de police des frontières et ce faisant ils cantonnent aux portes de l'Europe une misère d'une violence inouïe. Car rien n'empêchera un homme, une femme de vouloir chercher à vivre ailleurs, s'il n'y a plus rien à espérer chez lui. La crise que nous connaissons est bien la crise politique d'une Europe en quête de droit et de sens.

Les opinions publiques se montrent hostiles à l'arrivée de la misère du monde. Et pourtant les sondages affirment que quatre européens sur cinq se disent favorable à un accueil généreux et équitablement partagé des réfugiés. En France, une bonne partie de la capacité d'accueil mobilisée, notamment par l'appel de la Fédération Protestante de France et de l'Entraide protestante, est restée inexploitée. Des 30 000 réfugiés syriens que notre pays s'est engagé à accueillir en deux ans, à peine 500 personnes ont trouvé l'hospitalité. « La France, comme beaucoup d'autres pays d'Europe, se cantonne à un accueil parcimonieux, étroit, qui n'est à la hauteur ni de ses principes, ni de la situation, ni de l'avenir. » C'est ce qu'énonce une protestation publique initiée pas l'Église Protestante Unie de France lors de son récent Synode de Nancy. Elle invite la société civile et les autres Églises à s'associer largement à une manifestation médiatique autour du 14 juillet 2016, sous une bannière sur fond noir avec les mentions « Liberté, égalité, fraternité » et « Exilés, l'accueil d'abord ! »[5]. Cette médiatisation ne fait qu'accompagner les gestes d'humanité et de confiance de ceux qui ont ouvert les portes de l'accueil et incarné cette solidarité humaine dont notre époque a un urgent besoin. Que l'accueil de la famille syrienne à Seebach, de même que celle des étudiants syriens à Mulhouse, nous encouragent et nous rendent confiants, pour répondre plus encore à ce cri d'humanité et de vie qui frappe à notre porte.

- **UEPAL**

Notre Union d'Églises, elle aussi connaît son lot de tensions. En août 2015 la présidence est informée de la mise en place d'un schéma d'emploi qui limite le nombre de postes occupables à un seuil fixe fin 2015, auquel est appliqué une réduction de 2% pendant – pour l'instant ! – les deux années à venir. Cette limitation met à mal le modèle de présence d'Église que nous pratiquions jusque-là et nous oblige à penser à frais nouveaux le projet d'Église en lien avec les ressources pastorales. Une stratégie est actuellement en cours d'élaboration, notamment au niveau de la conférence des Inspecteurs ecclésiastique et Présidents de consistoire réformé. Elle devra également intégrer une réflexion sur les postes dédiés à différents services d'Église, tant au niveau des services du quai Saint Thomas, qu'au niveau des territoires ou partenaires. Rappelons toutefois qu'au regard de la pyramide des âges du corps pastoral et du taux moyen d'entrée dans le ministère, la réelle problématique est et demeure pour notre Église celle de la vocation pastorale.

Par ailleurs, depuis quelques mois une énergie considérable est mobilisée sur l'échéance 2017. L'organisation de Protestants en fête, décidée fin janvier par l'AG de la Fédération Protestante de France a exigé une mise en route rapide et soutenue des équipes de travail. Parallèlement s'est structuré un groupe pour travailler à la manière dont les services de l'Union pourront venir en appui et soutenir vos projets locaux et en secteur.

Ensuite, le président de l'Union a souhaité que le troisième temps de travail de notre démarche synodale sur les soli, puisse être un temps commun à l'ensemble de l'union. La démarche synodale suscitant de l'intérêt, une proposition de travail commune sera élaborée sur la question de l'autorité de l'écriture. Elle devrait nous

[5] *www.accueillons-les-exiles.fr #AccueillonslesExiles*

permettre de tracer une voie entre relativisme et fondamentalisme, entre la nécessaire contextualité de la lettre et la possible subjectivité de l'esprit d'un texte.

Enfin, les mois à venir seront également ceux d'un bilan de l'Union, 10 ans après sa création. Conseil Synodal et Directoire discutent actuellement les modalités de ce bilan. Il sera nécessairement amené à mesurer le chemin parcouru à partir des objectifs énoncés par les fondateurs.

2. Au défi de la confiance

Certains d'entre vous trouveront le parcours de ces éléments contextuels bien éloignés de leurs préoccupations immédiates, ayant présent à l'esprit les difficultés liées à leur situation particulière. Ici, un conflit pèse sur la vie d'une paroisse ou d'un secteur. Là, les rangs de ceux qui portent la vie paroissiale s'éclaircissent, ils s'essoufflent et peinent à trouver des personnes acceptant de prendre un relai. Ici, un poste pastoral reste vacant depuis de longs mois. Là, des difficultés financières compliquent la vie d'une communauté, une grosse dépense imprévue assombrit son avenir ! Ici, une inévitable nouvelle organisation pastorale n'est admise qu'à contrecœur ! Et là, peut-être un peu de tout cela.

En lançant le travail préparatoire au Synode sur la thématique "au défi de la confiance", nous avions bien conscience de ces difficultés, tout comme nous connaissions les enjeux plus globaux évoqués plus haut, les peurs contemporaines et le caractère anxiogène de notre époque. C'est précisément parce que ces difficultés et ces peurs, qu'elles soient locales ou plus globales, mobilisent la foi dans sa liberté de jeter des ponts et dans sa capacité d'engendrer une éthique que nous sentons le besoin de nous ressaisir de son élan.

Au regard de ce monde en carence de confiance, nous avons fait le choix, dans la manière d'énoncer la thématique et de structurer la grille des questions, d'opérer un glissement de la foi vers la confiance, d'une question verticale qui touche à la justice devant Dieu vers celle horizontale d'une attitude de vie en relation avec les autres et le monde.

Dans l'Institution de la Religion Chrétienne, Jean Calvin définit la foi comme *« une ferme et certaine connaissance de la bonne volonté de Dieu envers nous, laquelle, étant fondée sur la promesse gratuite donnée en Jésus-Christ, est révélée à notre entendement et scellée en notre cœur par le Saint-Esprit »*[6]. Sans entrer dans le détail de cette connaissance qui n'est pas une construction érigée par la raison, mais une connaissance « révélée à notre entendement », qui n'est pas pur savoir, mais le fruit d'une rencontre avec une parole « scellée en notre cœur », il me plait à souligner qu'elle se fonde et se fait toujours à nouveau promesse en Jésus-Christ.
L'Ecriture ne manque pas de récits d'impasse et de traversée, d'obstacle et de passage, de danger et d'évitement, de deuil et de nouveauté, de peur et d'apaisement, de doute et de confiance. Par ces récits, Dieu parle aujourd'hui et nous offre la singulière expérience de le rencontrer. De sentir en nous son souffle de vie qui habite les humains comme le raconte l'une des premières pages de l'Écriture.
Ouvrons donc ces réflexions sur le *sola fide* et osons ce questionnement pour recueillir l'élan de la promesse ! Car « interroger s'est se tenir à égale distance du dogmatisme […] et du scepticisme. »[7] Le dogmatisme croit tout savoir, connaître toutes les réponses. Le scepticisme croit qu'il n'y a pas de réponse, refuse toute esquisse de réponse. Mais ni l'un ni l'autre ne pose de question. « Le dogmatisme est un orgueil intellectuel, et le scepticisme un désespoir existentiel. »[8]

C'est ce questionnement audacieux et tâtonnant qui vient à la rencontre de toutes nos difficultés particulières, non pour les surmonter comme d'un coup de baguette magique, pour les mettre dans une nouvelle perspective, celle de la foi.

« A celui qui peut, par la puissance qui agit en nous,
faire infiniment au-delà de tout ce que nous demandons ou pensons,
à lui la gloire, dans l'Église et en Jésus-Christ,
dans toutes les générations, à tout jamais ! Amen ! » (Éphésiens 3,20-21)

---

[6] *Institution de la Religion Chrétienne* II, I, §7.
[7] *Antoine Nouis, L'aujourd'hui de la création, Réveil-Publications 2001, p. 284.*
[8] *Idem*.

Débat

A la suite de cette allocution, le pasteur Geoffroy Goetz souhaite des précisions sur les propositions de l'EPRAL concernant l'analyse des dix ans de l'Union, bilan important à réaliser.

Le Président indique que le Conseil synodal a formalisé une proposition articlée autour de deux aspects : d'une part qu'une analyse du fonctionnement de l'Union soit proposée aux deux exécutifs des Églises membres de l'UEPAL (Directoire, Conseil Synodal) et d'autre part une analyse de la perception de l'Union, sous la forme d'une enquête dans les paroisses et ailleurs. Cette proposition est actuellement en discussion. L'église luthérienne ayant retenu essentiellement la seconde approche sur la perception.
La vice-présidente précise que le bilan tant sur le fonctionnement que sur la perception de l'Union sera fait sur la base des objectifs fixés au moment de la création de l'Union.

3. Rapports d'activité du Conseil synodal et des Consistoires

Aucune prise de parole n'est demandée.

4. Interventions sur le thème synodal *le défi de la confiance*

4.1 Les Figures de la confiance

Yann Hervé Martin, professeur de philosophie

La foi en Dieu ne consiste pas à le poser comme un existant réel, c'est-à-dire à affirmer la réalité de son être. De la même façon, avoir foi en un ami, ce n'est pas considérer qu'il existe bel et bien, mais qu'il est digne de confiance. C'est pourquoi la foi est moins une catégorie intellectuelle qu'une expérience relationnelle. Avoir foi en quelqu'un, ce n'est pas tenir pour vraies certaines propositions le concernant, c'est lui accorder une confiance pleine et entière.

« Je crois en toi », cela veut donc dire essentiellement deux choses.

1. Je crois que tu es quelqu'un de bienveillant et qu'à ce titre tu me veux du bien
2. Je sais que je peux compter sur toi pour accomplir tout le bien que tu pourras me faire.

Faire confiance à quelqu'un, à Dieu, à un ami, à un papa ou à une maman, à son compagnon ou à sa compagne, c'est donc garder au plus profond de soi la conviction selon laquelle il a tout à la fois les **moyens** et la **volonté** de m'aider, de me soutenir, de m'accompagner et de m'élever. Même si ces moyens sont limités. Même si cette volonté est fragile.

Ainsi, ce qu'il y a d'étrange avec la confiance, c'est qu'elle ne requiert pas nécessairement une heureuse expérience préalable. Parce que la foi est un élan du cœur et non pas un calcul de la raison, je peux très bien accorder ma confiance à celui qui ne s'en est encore jamais montré digne. Je peux faire confiance à un élève qui n'a jamais réussi un devoir, à un ami qui m'a déjà délaissé, à un Dieu dont l'existence même me semble parfois douteuse. Car c'est cela la véritable confiance : croire même quand il n'y a aucune raison objective de croire ; faire confiance même à celui qui m'a déjà trahi et qui peut-être me trahira encore.

Les 4 figures de la confiance que je vais vous proposer dans cette courte intervention ont ceci de commun qu'elles témoignent, non pas de l'irrationalité de la confiance, mais de son caractère sur-rationnel. Plus que cela, elles témoignent de son caractère opératoire. Elles nous apprennent que ce n'est pas parce que quelqu'un est digne de confiance que nous devons lui faire confiance, mais que c'est la confiance elle-même qui est puissance de conversion. Seul peut devenir digne de confiance celui à qui on a fait confiance.

* * *

Commençons par un philosophe. Alain, pseudonyme d'Emile Chartier, rappelle dans les « Propos d'un normand » que dans l'ordre des relations humaines, il y a une performativité de la confiance. Certes, ce n'est pas parce que je crois fermement qu'il fera beau lors de mes prochaines vacances que le soleil sera au rendez-vous. On peut croire qu'un événement se produira mais cette croyance, fût-elle certitude, n'a rien à voir avec la confiance qui va à l'homme. Ainsi, avoir confiance en quelqu'un, et lui témoigner cette confiance, c'est le regarder comme celui qui peut être transformé par la grâce de ma foi ; c'est contribuer à améliorer en lui les qualités que ma foi annonce. Cela vaut pour les autres, et cela vaut aussi pour soi. Alain le dit très simplement : « si je me crois haï, je serai haï ; pour l'amour de même ». Quant à autrui, la confiance est comme un soleil qui peut murir des talents fragiles et hésitants. Les enseignants le savent bien : la confiance que l'on accorde à un enfant est la condition nécessaire de ses progrès. Ce n'est pas parce qu'il est un bon élève qu'il faut lui faire confiance. Comme le dit Alain, « il faut donner d'abord ». C'est parce que son professeur lui fait confiance que l'enfant progresse et développe ses talents. La confiance est première. Ou du moins, elle doit l'être. La défiance, a contrario, est comme un poison qui empêche de croitre, de prendre confiance en soi, de déployer les plus belles potentialités de son humanité. Alain encore : « la défiance a fait plus d'un voleur ; une demi-confiance est comme une injure ». La leçon est aussi belle qu'elle est claire : c'est à moi de commencer, à moi de faire confiance, à moi de regarder chacun avec cette foi qui lui permettra de grandir. Seule la confiance peut donner confiance.

*

La deuxième figure que je voudrais évoquer devant vous est celle de John Mohune, le jeune héros du film de Fritz Lang « Les contrebandiers de Moonfleet ». John Mohune, s'il est encore un enfant, n'en est pas moins courageux et opiniâtre. Il est à la recherche de Jérémy Fox, l'homme qui aima sa mère et qui pourrait être son père. Jérémy Fox mène une vie dissolue. Chef d'une bande de contrebandiers, c'est un individu corrompu, impitoyable, froid, libertin, cynique et vénal. Pourtant, le gamin s'accroche à lui parce que c'est à lui que sa mère l'a envoyé, parce qu'autrefois, elle lui a fait confiance. La première leçon de Jérémy Fox au petit John est pourtant claire : « Si tu étais mon fils, tu ne te fierais à personne ». Mais il n'y a rien à faire, l'enfant fait confiance à l'adulte et c'est cette confiance qui, peu à peu, transforme Jérémy Fox. Alors qu'il est sur le point d'abandonner son fils pour fuir les soldats venus l'arrêter, il se ravise et prend le risque de venir le récupérer. La parole de l'enfant est toute de candeur : « Je savais que tu ne m'abandonnerais pas ». Vous vous rendez compte ? Malgré le fait irrécusable de l'abandon et de la fuite, l'enfant **savait**. Il a vu Jérémy Fox se sauver et le laisser là, au milieu des soldats, et pourtant « il savait ». Autant dire qu'envers et contre tout, il avait la confiance chevillée au cœur. Croire, ici, ce n'est pas un peu moins que savoir. C'est savoir par-delà toute raison.
Cette confiance n'empêche pas le contrebandier, une fois l'enfant endormi, de prendre la décision de partir en catimini pour mettre en gage le diamant qu'ils ont découvert ensemble. Avant de s'éclipser, il laisse un mot à l'enfant : « Ta mère avait tort de se fier à Jérémy Fox ».
Mais là encore, il finit par se raviser et, blessé, rejoint John Mohune et fait disparaître le message griffonné pour confier à celui qui est peut-être son fils le précieux trésor. Il lui faut partir pour échapper à la soldatesque, mais la confiance de l'enfant lui a appris la confiance : « Je compte sur toi », lui dit-il, avant de disparaître à nouveau.
Quelques temps plus tard, John ouvre les portes du manoir où vivait Jérémy Fox. On sait qu'il attend son retour. Avec toute la confiance dont un enfant est capable. Pourtant, rien ne dit que Jérémy Fox reviendra. Peut-être est-il mort en mer, c'est ce que laissait entendre le premier projet de Fritz Lang. Mais peu en importe. Jérémy a fini par offrir à John cette figure du père dont l'enfant avait besoin, c'est-à-dire la figure d'un adulte qui accorde sa confiance, et à qui on peut se fier, une figure désormais assez forte pour donner confiance en la vie, pour continuer à protéger l'enfant et à lui permettre de devenir, à son tour, un homme.

*

La troisième figure est une figure romanesque. Peut-être vous est-elle plus familière. Il s'agit de Sonia, cette figure quasi christique du roman de Dostoïevski « crime et châtiment ».
Vous le savez, le protagoniste de ce roman très sombre est Raskolnikov, un assassin dont l'auteur nous dit qu'il a accumulé dans son âme la haine et le mépris ainsi qu'un sentiment de dégout infini devant les horreurs dont il se sait capable. Mais dans ce roman crépusculaire, on trouve aussi Sonia, prostituée occasionnelle accrochée à sa foi dans le Dieu qui a ressuscité Lazare. Elle aime Raskolnikov qui est incapable de lui rendre cet amour et qui va jusqu'à humilier sa foi : « Peut-être que ton Dieu n'existe pas », dit-il avec une joie mauvaise. Mais Sonia ne peut s'empêcher de faire confiance. A Loujine, d'abord, qui a manœuvré pour la perdre. A Raskolnikov qui finit par lui avouer son crime. Elle est pour le criminel le dernier point d'ancrage possible et tout en l'incitant à se livrer, lui promet de ne jamais l'abandonner, quitte à l'accompagner au bagne. Elle croit de tout son cœur que Dieu lui

enverra de nouveau la vie, comme il l'a fait pour Lazare. Et bien sûr, Sonia tient parole. Elle suit le convoi des prisonniers. De loin, elle veille sur Raskolnikov et lui rend visite chaque fois qu'elle le peut. Pourtant, celui-ci n'en continue pas moins à la « tourmenter par des manières méprisantes et grossières », des manières qui choquent même ses co-détenus qui lui reprochent d'être un athée, de ne croire en rien, pas même en celle qui a tout abandonné pour être auprès de lui, pour accompagner sa détresse, pour le suivre jusque dans l'abîme.
Mais la pure confiance de Sonia, cette confiance presque absurde en lui et en ce Dieu qui a ressuscité Lazare finit par avoir raison de la dureté de Raskolnikov. Un matin qu'elle a pu s'approcher de lui et le rejoindre sur un banc, il accepte de garder sa main dans la sienne et se met à pleurer en lui embrassant les genoux. Dostoievski a ces mots simples et puissants : « Il était ressuscité, et il le savait ». La foi de Sonia, toute de confiance, a rendu possible l'impossible.

*

La quatrième figure ne doit pas grand-chose à la fiction. Elle est peut-être plus familière à certains d'entre vous. Il s'agit d'un des plus grands penseurs du moyen-âge, saint Thomas d'Aquin. Vous vous attendez peut-être à ce que je commente un texte sur la foi, c'est-à-dire sur la foi de l'homme en Dieu. Mais de cette foi, il y a parmi vous de bien plus grands spécialistes que moi. On trouve dans la « Somme contre les gentils » un propos bien plus original, pour ne pas dire sidérant, un texte qui, l'air de rien, évoque sans la nommer une autre foi, plus extraordinaire encore : la foi de Dieu en l'homme, son absolue confiance envers sa créature. Thomas commence par rappeler que la puissance de Dieu est telle qu'il est capable de produire lui-même tous les effets qu'il veut. En lui, volonté et puissance ne font qu'un, et il serait par conséquent superflu qu'il laisse l'être des choses à d'autres causes que sa toute-puissance. Pourtant, le philosophe ne peut s'empêcher de remarquer que c'est bien là ce que Dieu fait. Il confie à l'homme une charge de co-création, consentant ainsi à ce que certaines réalités procèdent d'une autre cause que la sienne. Confier à l'homme un tel pouvoir, c'est évidemment lui faire confiance, et le docteur angélique à cette formule magnifique : « Cela ne témoigne pas de l'insuffisance du pouvoir divin, mais de l'immensité de sa bonté, qui lui fit vouloir communiquer aux choses sa ressemblance, non seulement quant au fait d'être, mais aussi quant au fait d'être cause d'autres choses » (chapitre 70, § 7).
Ce Dieu qui consent à créer l'homme créateur, au risque éventuel de quelque gâchis possible, et même au risque du mal comme l'indiquent nettement les paragraphes ultérieurs, n'est pas un Dieu qui témoigne par là des limites de sa puissance, mais de l'immensité de sa bonté. Ce n'est pas non plus un Dieu qui manifeste ainsi un défaut de sagesse. Mais enfin, ne se rend-il pas compte des risques qu'il prend ? Pourtant, là est la source de toute confiance. Etre bon au point de vouloir le plus grand bien pour celui à qui on se fie. Vouloir ce bien et pouvoir le faire quitte à mettre en réserve une part de sa puissance pour permettre à celui à qui l'on se fie de déployer le meilleur de lui-même. Il y a dans toute confiance véritable une part de retenue, comme un retrait de soi qui libère pour autrui un horizon de croissance.

* * *

Ces quatre figures ont ceci de commun qu'elles nous ramènent en ce lieu où la confiance apparaît dans la nudité de son essence. Il n'y a pas là de demi-mesure. Alain nous apprend qu'il faut donner d'abord, que la confiance doit tout à la fois être entière et première. John Mohune nous fait découvrir à quel point il faut être enfant pour se fier sans réserve à celui qui ne semble rien moins que fiable, et à quel point cette foi d'enfant est puissance de conversion. Sonia, pour sa part, est la figure d'une confiance abyssale. Sa foi n'est pas certitude, mais abandon, et ses blessures ne l'empêchent pas de cheminer, même dans la nuit la plus sombre. Jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à une aurore que rien n'annonce ni ne promet. Quant au Dieu de Thomas d'Aquin, sa confiance n'a pas son origine dans la tranquille assurance de sa toute-puissance. Bien au contraire, c'est dans la limitation de sa toute-puissance qu'il se révèle comme un Dieu qui fait confiance.
Bien sûr, en chacune de ces figures, la confiance se donne à penser comme un risque déraisonnable. Comment le professeur chevronné peut-il faire confiance à l'élève rebelle et paresseux ? Comment le petit John Mohune peut-il faire confiance à Jérémy Fox ? Comment Sonia peut-elle se fier à Raskolnikov, et Dieu à ses créatures ?
Mais un tel risque n'est pas la faiblesse de la confiance. Il en est la condition. Toute confiance est un risque, sans quoi elle est autre chose que la confiance, à savoir une assurance, un pari, un investissement… Mais ce risque est celui de l'amour qui, sans la confiance, ne serait pas l'amour. Ce n'est pas parce que quelqu'un est digne d'être aimé que je l'aime. C'est mon amour qui réveille en lui ce qu'il y a de plus aimable, par quoi tout amour authentique est foi et espérance. Cela n'empêche pas toujours la trahison, ni le mépris. Mais la confiance, quand elle est vraiment donnée, va plus loin, plus haut et plus profond que tout ce qui peut nous blesser, plus loin que l'échec, plus loin que la trahison. Faire confiance est davantage que croire. C'est croire en dépit de toutes les

excellentes raisons de ne pas croire. C'est s'interdire la défiance quand elle serait pourtant si raisonnable. C'est croire *quand même*.

Débat

Philippe Aubert précise que le grand film de Fritz Lang auquel il est fait référence, *les contrebandiers de Moonfleet*, est une adaptation du roman de John Meade Falkner *Moonfleet.*

4.2 Au défi de la confiance, analyse et mise en questionnement des retours des paroisses et lieux d'Eglise

Karsten Lehmkühler, professeur d'éthique

Chers sœurs et frères,

S'il fallait décrire, avec un seul mot, le sens de la formule *sola fide*, ou aussi résumer, avec un seul mot, les conséquences du *sola fide* dans la vie du croyant, j'opterai probablement pour le mot « liberté » ; ou, mieux encore, pour le mot « libération ».
Il est difficile, aujourd'hui, de se faire une idée concrète de ce que la découverte du *sola fide* signifiait pour les réformateurs du 16ème siècle. Quand on pense à ce moine scrupuleux Martin Luther qui, dans le monastère à Erfurt, souffre sous le poids du sacrement de la pénitence, qui se confesse pendant des heures devant son confrère, qui a peur d'appartenir à ceux qui sont prédestinés à l'enfer, qui s'autoévalue sans cesse et qui découvre qu'il est incapable d'aimer Dieu – quand on pense à tout cela, on comprendra peut-être pourquoi la découverte de *la grâce inconditionnée* de Dieu et du *don de la foi* qui se l'approprie étaient une vraie libération ! Luther le dit d'ailleurs, dans une remarque autobiographique rédigée un an avant sa mort, où il décrit les effets de sa nouvelle compréhension de la « justice de Dieu », basée sur une phrase que l'on trouve chez Paul en Romain 3, « Le juste vivra par sa foi » :

> « Alors je me sentis carrément renaître et il me sembla entrer au paradis même par des portes grandes ouvertes. (…) Ainsi, ce passage de Paul fut pour moi la porte du paradis. »[9]

Dès les débuts de la Réforme, les formules *sola gratia* et *sola fide* portaient, toutes les deux, une force libératrice incroyable, bouleversant ainsi la vie personnelle du croyant comme aussi l'enseignement et la pratique des communautés.
Mais où réside cette force libératrice ? De quoi exactement les réformateurs se sentent libérés ? Comment comprendre cette liberté ? Et puis : cette force libératrice du *sola fide*, existe-t-elle encore aujourd'hui, au 21ème siècle, où était-elle essentiellement liée au contexte du 16ème siècle ?
Ce sont des questions que nous nous posons aujourd'hui et que les différentes paroisses et lieux d'Eglises se sont posées, en répondant aux questions qui leurs ont été adressées, pour préparer le synode d'aujourd'hui. Pour nous approcher de ces questions, je propose une démarche en trois temps : tout d'abord, je dirai quelques points essentiels sur l'importance et sur le sens du *sola fide*, notamment au début de notre histoire protestante. Dans un deuxième temps, je présenterai et commenterai les réponses des paroisses qui sont réunies dans le « livre blanc » que la présidence a préparé pour aujourd'hui. Et finalement, troisièmement, je terminerai par trois thèses qui visent l'importance du *sola fide* aujourd'hui : pour les chrétiens eux-mêmes, mais aussi pour leurs paroles et actes au sein de notre société aujourd'hui.

---

[9] *Texte original en WA 54, 185,14 – 186,16 ; ici selon Gerhard Ebeling, Luther, p. 40s (cité chez Pierre Bühler, « La mise en intrigue de l'interprète. Enjeux herméneutiques de la narrativité », in : Daniel Marguérat, La Bible en récits. L'exégèse biblique à l'heure du lecteur, p. 94-111 ; ici p. 110). – Une autre traduction disponible in : Martin Luther Œuvres, tome 7, Genève, Labor et fides, 1962, p. 306s.*

I. Le sens et l'importance historique du *sola fide*

1. L'apparition du *sola fide*

L'idée des « quatre *soli* de la Réforme » est une idée du 19ème siècle.[10] On ne trouve aucun texte des réformateurs qui affirmerait l'existence de « quatre *soli* », *sola gratia, sola fide, solus Christus, sola scriptura* (parfois on y ajoute un cinquième : *soli Deo gloria*). Par contre, les réformateurs mentionnent les formules respectives à différents endroits, en parlant par exemple du salut qui nous est donné par la grâce seule, *sola gratia*. La doctrine des « quatre soli » est donc un résumé didactique de ces différentes formules des réformateurs. Mais notons quand même que déjà la *Formule de Concorde* des luthériens, publié en 1580, regroupe trois de ces notions, affirmant que les péchés sont remis « par pure grâce, à cause du seul mérite du Christ » et que ces biens sont saisis « par la foi seule ».[11]

Le *sola fide*, par la foi seule, qui nous intéresse aujourd'hui, apparaît très tôt chez Martin Luther, même avant 1517, dans une glose de son premier cours sur les psaumes, de 1513 à 1515, où il affirme déjà que « seule la foi justifie » (*fides enim sola iustificat*).[12] Puis, de telles affirmations de Luther apparaissent dans d'autres publications, à partir de 1518, et notamment dans son célèbre commentaire de l'épitre aux Galates (1531-1535). La formule était tellement importante qu'elle figurait dans la bulle du pape Léon X de 1520, menaçant d'excommunier Martin Luther. Depuis, cette formule était une des formules les plus débattues entre l'Église romaine et la Réforme, elle joue par exemple un rôle clé dans les discussions entre Luther et le théologien catholique Johann Eck.

Jean Calvin parle, de façon très détaillée, de la foi dans le troisième livre de son *Institution chrétienne*. Il y affirme, au chapitre 15,1, que la justice de l'homme est « contenue en la seule miséricorde de Dieu, en la seule communion de Christ, et par conséquent en la seule foi ».[13] La notion de la « foi seule » est donc également importante pour Calvin, notamment lorsqu'il vise la doctrine catholique des *mérites*.
Notons aussi que la formule *sola fide* a été explicitement condamnée par l'Eglise catholique, lors du concile de Trente (1545-1563), contrairement à la formule *sola gratia* qui, elle, n'est pas objet d'une telle condamnation.[14]
Il semble donc que notre *sola fide* était d'une importance capitale dans le débat avec l'Eglise romaine, et qu'il ne soit pas seulement un synonyme du *sola gratia* (il faut y revenir).

Notons finalement qu'en 1999, lors du débat très vif sur la *déclaration commune* sur la justification, l'objet principal des désaccords résidait dans l'absence du *sola fide* dans le texte principal du document.
Pourquoi le *sola fide* joue-t-il un si grand rôle dans les débats du 16ème siècle, comme aussi dans les dialogues œcuméniques du 20ème siècle ? Quel est le sens théologique du *sola fide* ?

2. Le sens du concept

a) Fondement théologique et eschatologique

Rappelons-nous tout d'abord que tous les *soli* de la Réforme visent en première ligne la relation entre l'homme et Dieu. Comment le péché peut-il être pardonné ? Comment obtenir un Dieu miséricordieux ? Comment

---

[10] Ainsi le texte de l'EKD : Rechtfertigung und Freiheit. 500 Jahre Reformation 2017, Gütersloh 2014, p. 47.

[11] Formule de Concorde, Solida declaratio III, in : André Birmelé et Marc Lienhard (éd.), La foi des Eglises luthériennes. Confessions et catéchismes, Paris/Genève, Cerf/ Labor et Fides, 2004, nº 997, p. 477. La mention de ce texte se trouve dans EKD, op. cit., p. 47.

[12] WA 55,1, p. 868. Cette information selon l'excellent article de Martin Seils, « 'Sola fide' im ökumenischen Dialog. Zur Problemgeschichte einer reformatorischen Exklusivpartikel », in : Johannes Brosseler / Markus Wriedt (Hg.), „Kein Anlass zur Verwerfung!" Studien zur Hermeneutik des ökumenischen Gesprächs. Festschrift für Otto Hermann Pesch, Frankfurt a. M., Verlag Otto Lembeck, 2007, p. 220-249, ici p. 221.

[13] Jean Calvin, Institution de la religion chrétienne (1541), III, XV, 1, Éditions Kerygma/Farel, 1978, p. 251.

[14] Décret sur la justification, canon 12 : « Si quelqu'un dit que la foi qui justifie n'est rien d'autre que la confiance en la miséricorde divine, qui remet les péchés à cause du Christ, ou que c'est par cette seule confiance que nous sommes justifiés : qu'il soit anathème. » Cf. Heinrich Denzinger, Symboles et définitions de la foi catholique. Enchiridion symbolorum, definitionum et declarationum de rebus fidei et morum, édité par Peter Hünermann pour l'éd. originale et par Joseph Hoffmann pour l'éd. française, Paris, Cerf, 1997, nº 1562, (disponible aussi à: http://catho.org/9.php?d=bwq, consulté le 3/6/2016). – Cf. également ibid., nº 1564 (can. 14) : « Si quelqu'un dit que l'homme est absous de ses péchés et justifié parce qu'il croit avec une certitude qu'il est absous et justifié, ou que n'est vraiment justifié que celui qui croit qu'il est justifié, et que cette seule foi réalise l'absolution et la justification : qu'il soit anathème. »

devenir juste devant Dieu ? Comment être reconnu et aimé de Dieu ? C'est donc l'homme devant Dieu, *homo coram Deo* qui intéresse les réformateurs. Le plus grand mal serait, pour eux, de ne pas être accepté de Dieu, et donc, en dernière ligne, de ne pas obtenir le *salut éternel*.
Dans cette perspective, les quatre *soli* de la Réforme annoncent unanimement que cette situation devant Dieu ne dépend pas des œuvres humaines, de médiateurs humains et des paroles humaines, mais de la grâce de Dieu (*sola gratia*), donnée par le Christ gratuitement (*solus Christus*), annoncée dans la Parole Sainte (*sola scriptura*) et reçue par la foi, la confiance en ce Dieu miséricordieux (*sola fide*).
Il faut souligner ce *fondement théologique et eschatologique* des quatre *soli* de la Réforme. Car c'est cette position de l'homme devant Dieu qui leur confère toute l'importance et profondeur.

b) Le « solus anthropologique »

Dans ce cadre, le *sola fide* s'ajoute donc au *sola gratia*. Quelle est la spécificité du *sola fide* ? La mention de la *foi* parmi les quatre *soli* est particulièrement importante : car le *sola fide* est en effet le seul des quatre *soli* qui parle de l'homme – de l'homme qui reçoit la grâce et l'amour de Dieu. Les trois autres *soli* mentionnent la grâce de Dieu, le Christ comme seul sauveur, et l'Ecriture comme moyen de grâce qui nous transmet cette bonne nouvelle. Mais le *sola fide* parle de la foi, donc de quelque chose qui a lieu en l'homme lui-même, qui le concerne dans son for intérieur, dans sa personne. La mention de la foi souligne que l'homme, pour recevoir cette grâce de Dieu, n'a besoin d'aucune œuvre, d'aucune vertu, d'aucune disposition qu'il aurait créée en lui-même, mais qu'il lui suffit de *faire confiance*, faire confiance en Dieu et en sa promesse.
De cette manière, on peut dire que le *sola fide* est le *solus anthropologique* par excellence : il parle de *nous*, de notre existence humaine, de notre besoin de pouvoir mettre notre confiance en quelqu'un, d'attacher notre cœur à lui. Car la foi, comprise comme *fiducia*, confiance, est cet acte de *faire confiance*, et de s'attacher à celui en qui on met sa confiance : « Ce à quoi (dis-je) tu attaches ton cœur et tu te fies est, proprement, ton dieu. »[15]

c) La foi comme don

La dernière remarque ne veut pas dire que la foi ou la confiance devrait être considérée comme un état que l'homme aurait produit *lui-même*, en prenant tout simplement la décision de croire et de mettre sa confiance en ce Dieu. Selon le témoignage unanime de Luther et de Calvin, cette foi est elle-même un *don* : c'est Dieu lui-même qui crée la foi.
Laurent Schlumberger attire l'attention sur cet élément décisif de l'enseignement de Luther et de Calvin. Luther par exemple « en parle avec des termes qui signifient le choc, la rupture. La foi c'est être empoigné, saisi, subjugué ».[16] C'est donc *Dieu* qui donne cette foi. Mais Dieu crée cette foi comme *un mouvement du cœur de l'homme*, de sorte que cet homme soit personnellement impliqué, que ce soit *lui*, en personne, qui fait confiance. L'homme, ayant reçu un don, est le *sujet* de la foi : c'est lui qui croit, et non seulement Dieu qui croit en lui. Le *sola fide* nous renvoie spécifiquement à ce côté anthropologique du salut annoncé en Christ.

d) Le sens polémique du sola fide

Il est clair que les quatre *soli* ont à l'origine tous un caractère polémique : ils se dressent contre une *autre* manière de penser et de parler de la foi chrétienne. Il en va donc de même pour le *sola fide*, et j'aimerais souligner deux aspects de ce sens polémique, deux aspects qui ont aussi un impact considérable pour nos discussions actuelles :
Tout d'abord, le *sola fide* se dresse contre l'opinion selon laquelle il faudrait faire ou produire quelque chose pour pouvoir plaire à Dieu. Il se dresse donc contre la notion d'une justice par les œuvres. Dans ce sens, il est vraiment très proche du *sola gratia*. Les réformateurs suivent ici l'apôtre Paul qui indique, à plusieurs reprises, que ce n'est pas par les œuvres, mais par la foi, ou par la grâce et *au moyen de la foi* que nous sommes sauvés :

> Rom 3,28 : Car nous estimons que l'être humain est justifié par la foi, en dehors des œuvres de la loi.
> Rom 4,5 : Quant à celui qui ne fait pas œuvre, mais qui croit en celui qui justifie l'impie, sa foi lui est comptée comme justice.
> Eph. 2,8s : C'est par la grâce, en effet, que vous êtes sauvés au moyen de la foi. Cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu.

---

[15] *Martin Luther, Le Grand Catéchisme, première partie: Le Décalogue, dans: La foi des Églises luthériennes. Confessions et catéchismes. Textes publiés par André Birmelé et Marc Lienhard (cf. note 3), p. 338.*
[16] *Laurent Schlumberger, Dieu l'absence et la clarté. Essai sur la pertinence du protestantisme, Lyon, Olivétan, 2004, p. 62.*

Mais en opposant spécifiquement les œuvres et *la foi*, le débat se déplace quelque peu : on n'oppose pas la grâce de Dieu et les œuvres humaines en général, mais la foi donnée à l'homme et d'autres activités ou vertus humaines. Cela devient plus clair dans le contexte historique : selon la doctrine mise en avant par l'Eglise catholique, la foi doit être complétée ou achevée par la vertu de l'amour (ou de la charité) : ce n'est pas la foi seule qui sauve, mais une foi qui culmine dans l'amour. Ici, les réformateurs protestent et affirment que seule la confiance est suffisante – le fait de *se fier* à ce Dieu – et qu'aucune autre vertu, disposition, caractéristique ou œuvre n'est nécessaire pour être reconnu et accepté de Dieu.
Ces affirmations nous conduisent vers un deuxième point : contrairement à l'acception courante du terme « foi », comme une connaissance et une acceptation intellectuelles, la *fiducia* des réformateurs est ce mouvement *existentiel* de la personne qui se fie à quelqu'un. Il s'agit donc d'une *relation*, et non seulement d'une appartenance à un système de pensée. Cette compréhension existentielle de la foi est d'une grande importance, à l'époque des réformateurs comme aussi aujourd'hui : elle évite le malentendu d'une croyance, formuée en des phrases une fois pour toutes, une sorte de *fétichisme de la doctrine*, gravée dans le marbre. Elle ouvre la perspective pour une autre compréhension de la foi. On la trouve, par exemple, dans l'ouvrage de déjà cité de Laurent Schlumberger : on peut dire « que l'homme croyant est un homme installé hors de lui » : « L'homme croyant, c'est celui qui tient que ce qui le constitue est hors de lui. »[17]
C'est cette compréhension existentielle de la foi qui permet, pour le croyant, une grande liberté de pensée et de parole, vis-à-vis de Dieu et des autres, une liberté que le Nouveau Testament appelle d'ailleurs la *parrhesia*, le dire-vrai. C'est aussi, me semble-t-il cette compréhension existentielle de la foi qui permet une intégration positive du doute dans la vie de la foi elle-même. Car on peut douter, toute en restant en relation.

e) La confiance entre les hommes

Nous avons vu que la foi, telle qu'elle est mentionnée dans la formule *sola fide*, concerne essentiellement la relation à Dieu. Sur ce fondement d'une relation confiante avec Dieu, il est possible de parler aussi de la confiance dans les relations humaines. C'est *parce que* Dieu a accepté l'homme que l'homme pourra s'accepter soi-même, être confiant aussi vis-à-vis de soi-même et vis-à-vis des autres. « J'ai confiance en moi », ou « je fais confiance en toi », ce sont des affirmations importantes qui fondent les relations humaines. Pour la tradition protestante, cette confiance en les humains s'enracine et est portée par cette confiance première, cette confiance originelle qui est la fiducia vis-à-vis de Dieu. Cette relation est importante, il faut veiller que notre parole publique ne se limite pas à des appels à une confiance humaine, sans indiquer le fondement en Dieu.

II. Présentation et analyse des retours

Plusieurs questions ont été envoyées aux consistoires et paroisses. Trois tâches principales avaient été formulées :

- mentionner des expressions de la foi qui nous sont chères ;
- se réapproprier le principe du *sola fide* et réfléchir sur la compréhension de la foi ;
- corréler à ces pensées une réflexion sur notre société : comment notre parole est-elle perçue ? Nommer éventuellement des questions sociétales pour lesquelles la confiance est importante.

Regardons les réponses à chacune de ces questions et tâches.

1. Expressions de la foi

a) Dans la Bible

Les paroissiens nomment des figures bibliques emblématiques telles qu'Abraham, Sarah, Esther, Rahab, Moïse, Job, Daniel, Marie, la passion du Christ. Une réponse mentionne particulièrement ceux qui ne savent pas parler (comme Moïse) et que Dieu utilise.
Parfois, des histoires bibliques impressionnantes sont mentionnées, comme par exemple le combat de Jacob avec Dieu, ou encore le centurion dans l'évangile qui dit au Christ : « …tu n'as qu'un mot à dire ». La femme atteinte de saignements est également citée, et la réponse de Jésus : « ta foi t'a sauvée ! ».
Est nommée également la célèbre définition de la foi en Hébreux 11,1 : « La foi est une manière de posséder déjà ce que l'on espère, un moyen de connaître des réalités que l'on ne voit pas ». Un exemple de manque de foi serait Jonas et son refus de la vocation divine, y compris sa fuite devant Dieu.

[17] *Ibid., p. 81.*

b) Dans l'art

En ce qui concerne *la musique*, on observe que la musique religieuse est très présente : avant tout les œuvres de Bach, mais aussi les gospels et les chants de Taizé ; « amazing grace » est nommé, comme également des cantiques de l'Église, par exemple « Mon rédempteur est vivant ». Mais les paroissiens parlent aussi de la musique *séculière*, comme les chants de Johnny Cash ou « Imagine » de John Lennon.

Cette observation se renforce lorsqu'on regarde les mentions des *films*. A côté de quelques films avec des thématiques spécifiquement religieuses (*Les 10 commandements ; Luther ; Des hommes et des dieux*), beaucoup d'autres films aident les paroissiens à comprendre la nature de la foi. Sont nommés, parmi d'autres : *Les choristes, Forrest Gump, La ligne verte, La colline aux mille enfants, La vie est belle, La liste de Schindler, Ben Hur.*

Parmi les *textes et livres* qui inspirent les paroissiens, on trouve *Les psaumes mis en rime* de Clément Marot (16e siècle) ; une autre personne nomme particulièrement le psaume 42. On peut en outre se réjouir du fait que nos paroissiens se laissent inspirer par des livres théologiques : ils parlent par exemple des livres d'Albert Schweitzer et de Théodore Monod, et aussi de *L'autre Dieu* de Marion Muller-Colard. On trouve également des ouvrages de la littérature mondiale comme *La case de l'oncle Tom*.

La *peinture* est également très présente dans les réponses des paroisses et consistoires. Un paroissien exprime l'admiration pour Monnet et pour la lumière sur ses tableaux, un autre s'émerveille devant les œuvres d'Arcabas. Certaines œuvres spécifiques sont nommées, telles que *Le fils prodigue* de Rembrandt, *Jacob* de Delacroix ou encore *La Sainte Cène* de Dali.

La richesse de ces réponses des paroissiens est impressionnante et réjouit le lecteur ! C'est en effet un témoignage important : la foi concerne la vie quotidienne « normale ». Elle n'est pas déconnectée de la vie intellectuelle et culturelle des fidèles. Bien au contraire, les œuvres d'art mentionnées – religieuses ou laïques – peuvent renforcer la vie de la foi, et elles sont elles-mêmes interprétées dans la lumière de la foi.

Une *question théologique* apparaît déjà à l'horizon : les exemples *séculiers* de confiance et de courage d'être nous inspirent beaucoup et nous aident dans la compréhension de notre foi chrétienne. Dans quelle mesure ces expériences (qui ne sont pas spécifiquement chrétiennes) peuvent être considérées comme des exemples de la *fiducia* vis-à-vis de Dieu dont parlent les réformateurs ? Faut-il faire une différence entre de telles expériences humaines et la *fiducia*, don de Dieu ?

2. La compréhension de la foi

a) La confiance

Nous avons vu, dans la première partie, que les réformateurs comprennent la foi comme une relation de confiance avec Dieu (*fiducia*).

Cette *confiance vis-à-vis de Dieu* joue un rôle important dans les réponses des paroissiens. La notion d'une « relation vivante avec Dieu » y figure également. L'idée de la foi comme *don* est également présente à l'esprit : un paroissien affirme qu'il faut préférer l'expression « *avoir reçu* la foi » à celle qui dit « *j'ai* la foi ». La confiance en Dieu est parfois décrite par des affirmations plus concrètes : « Dieu m'aime », « ma vie a un sens », « ce n'est pas le néant qui m'attend ».

Cette relation à Dieu est explicitée à l'aide de descriptions originelles qui donnent à penser. J'en énumère plusieurs : la foi est

- une décision *d'engagement* pour Dieu
- humilité et simplicité
- une émotion religieuse
- une recherche de sens
- un calme réconfortant
- un silence confiant et reposant
- une espérance dans le retour du Christ
- un cheminement personnel, un processus, sans être linéaire
- la *signature de mon âme*.

J'aime particulièrement cette dernière description : elle exprime que la foi n'est pas seulement une caractéristique aléatoire qui s'ajoute parfois à mes pensées et à mes émotions, mais qu'elle imprègne mon existence entière ; consciemment ou inconsciemment, elle forme mon âme. Mais la plupart de ces belles descriptions de la foi parlent en effet du vécu du croyant : de cette manière, elles expriment bien ce que nous avons appelé le caractère « anthropologique » du *sola fide* : la foi, c'est *nous*, nous sommes concernés, avec nos sentiments, nos pensées, nos peurs et nos espoirs.

Il est donc tout à fait logique que les réponses des paroisses soulignent aussi l'importance des *expériences personnelles* pour la découverte de la foi ou pour la vie dans la foi. Il est par exemple important, selon un de ces témoignages, d'avoir rencontré une personne avec une foi profonde et authentique. Un autre mentionne le vécu de la guerre et de la prière commune dans la détresse.
Dans ce cadre se pose aussi la question *du doute* : selon les réponses reçues, le doute fait partie de la foi, et il y a des moments ou périodes « sans foi » dans la vie, c'est-à-dire (me semble-t-il) que la foi *semble* être absente, puisque la confiance a été ébranlée. Les déclencheurs du doute sont nombreux : le mal en général, la maladie, la vieillesse, les guerres, les génocides, les catastrophes… Mais les paroissiens discutent aussi les possibilités pour en sortir. On peut compter sur la *continuité de la vie de foi*, malgré le doute : dans la prière notamment, mais il y a aussi la possibilité de se rappeler des événements où Dieu a aidé. On peut aussi essayer de comprendre, ou tout simplement s'adonner au travail quotidien, dans l'espoir que la période difficile trouvera une fin. Une personne attire l'attention sur le concept de la *résilience* et souligne que la foi permet de se *reconstruire* après une épreuve.
Ces remarques touchantes à propos du doute me font penser à ce cri du père d'un enfant malade qui s'adresse au Christ (Mc 9,24) : « Je crois, viens au secours de mon incrédulité ! » De cette manière, le doute se transforme en *un dialogue avec ce Dieu dont on doute* – un dialogue vrai qui permet de vivre le doute *dans* la relation de foi elle-même.

b) La foi qui sauve ?

Une remarque importante encore, à propos de cette compréhension de la foi en tant que confiance en Dieu : l'affirmation que la foi nous « sauve », dans le sens qu'elle nous fait *devenir justes* devant Dieu, est quasiment absente dans les réponses, tandis que cette affirmation était capitale pour les réformateurs. Une ou deux remarques seulement mentionnent l'aspect du *jugement* : la foi, disent-elles, c'est être « libéré du tourment de devoir gagner mon salut ».
Cette observation donne à penser. Manifestement, la question du jugement final ne préoccupe plus les fidèles d'aujourd'hui. La justification par la foi est comprise, certes, comme un *accueil sans condition* de la part de Dieu, mais elle n'est guère considérée comme l'action divine qui nous sauve lors d'un jugement eschatologique. Faut-il en conclure que le *sola fide*, « par la foi seule », répond à une question que nous ne posons plus aujourd'hui ? Pour les réformateurs les quatre *soli* assurent la *justification devant Dieu*, le fait d'être déclaré juste, malgré le péché. Est-ce que cette question est tout simplement dépassée ?
J'ose une réponse. Heureusement, notre temps (et nos prédications) ne sont plus marqués par cette peur médiévale devant un jugement que l'on décrit par des images les plus effrayantes – il suffit de regarder les tympans des cathédrales avec leurs représentations de ce jugement. Néanmoins, il me semble que les questions *de culpabilité, d'échec et de justification* ne sont pas absentes dans notre société moderne. Le plus souvent, elles ne sont plus exprimées face à Dieu ou face à une instance transcendante. Ceux qui souffrent sous le poids d'un échec ou d'une culpabilité le font parfois sans en parler, peut-être en s'auto-jugeant ou en s'auto-justifiant ; certains vont voir un psychologue. La foi chrétienne a ici la possibilité d'annoncer un pardon qui *transcende* nos possibilités humaines. Il me semble important que nous ne perdions pas de vue cette perspective : oui, la foi chrétienne témoigne en effet d'un pardon et d'un accueil qui justifie, qui libère du fardeau des accusations. Elle libère, non au nom d'une instance humaine, mais au nom de Dieu qui s'est révélé en Christ. De cette manière, l'annonce de ce pardon et de cet accueil ne dépend pas d'une volonté humaine, elle « advient », elle est une parole que l'homme ne peut pas se donner à lui-même mais qu'il reçoit de la part de Dieu.
En même temps, on peut aussi se demander si le message des réformateurs a quelque peu *absolutisé* la question de la justice devant Dieu. Il est tout à fait possible – est nécessaire – de donner encore d'autres explications de la foi, en parlant par exemple d'avantage du courage d'être, de la résilience, et de la « signature de l'âme » qui ont été mentionnés dans les réponses des paroissiens. Ces descriptions soulignent de façon heureuse que la foi ne se résume pas dans l'idée de la rédemption au moment d'un jugement, mais qu'elle illumine et transforme nos vies *hic et nunc*, ici et maintenant : elle nous permet de nous *redresser*, de *nous tenir debout* et de *marcher la tête levée*.

c) Et les confessions de foi ?

Une partie des réponses des paroisses concernent aussi le *contenu* des confessions de foi, traditionnelles et modernes. Ici, les positions sont parfois opposées. Pour certains, il est absolument nécessaire de garder, dans une confession de foi *chrétienne*, les affirmations centrales de cette foi, notamment la trinité, l'incarnation (Dieu s'est fait homme !), la mort et la résurrection de Jésus, la résurrection des humains à la fin du temps. Ces notions

centrales sont considérées comme la « colonne vertébrale », une sorte de règle qui aide dans la foi et qui assure son identité.
Pour d'autres, ce sont précisément ces affirmations qui posent problème, avec d'autres encore, comme notamment la notion de l'enfer, de la résurrection « de la chair », de la vie après la mort, de la toute-puissance de Dieu, ou encore celle de la conception virginale de Jésus. En fonction de ces positions différentes, on appréciera plus ou moins les confessions de foi modernes dont nombreux exemples étaient joints au dossier préparatoire.
Il est clair que ces questions doctrinales demanderaient des réflexions plus étendues : il ne faudrait pas donner une réponse globale, mais plutôt prendre un point doctrinal après l'autre et se demander, chaque fois, quelle était *l'intention* qui a motivée nos ancêtres à formuler le contenu de notre foi de cette manière. Car il serait sans doute trop simple d'éradiquer des notions devenues difficiles ou incompréhensibles sans avoir posé cette question : on risquerait une perte importante, peut-être même sans s'en rendre compte. De cette manière, il faut certainement tenir ces deux choses ensemble : garder *l'identité* de la foi chrétienne, à travers les siècles, et la *reformuler* sans cesse, dans le but de s'adresser à l'homme concret, à notre prochain d'aujourd'hui. Cela pourrait être un sujet d'un futur synode…

3. Questions de société

La troisième tâche confiée aux paroisses concerne la réflexion sur notre société. Comment la parole de l'Église est-elle perçue ? Quelles sont les questions sociétales pour lesquelles la notion de la confiance est importante ?
Le constat général de nos paroisses est clair : nous vivons dans une société plurireligieuse, en même temps sécularisée, marquée en France particulièrement par la laïcité. Dans ce contexte, le témoignage chrétien connaît des réactions très diverses, voire dialectiques : d'un côté, on fait face à l'incompréhension et au sarcasme. Les chrétiens « passent pour des extra-terrestres » ; ils ne font pas face à la réalité et ne sont pas crédibles. D'un autre côté, on trouve aussi du respect face à une foi qui semble avoir de la valeur ; on trouve même une forme d'admiration. Probablement, une société sécularisée cherche néanmoins des « croyants modèles ».
Face à ce double constat, les paroissiens connaissent à la fois un manque de courage ou de persévérance et l'espoir que leur témoignage peut apporter un élément important aux hommes d'aujourd'hui. Car la société actuelle a besoin de confiance, sur tous les plans de la vie humaine, comme notamment le mariage et la famille, le travail et la vie politique (ex. : migration). Tout être humain a besoin de trouver sa place dans le monde du travail et, plus généralement, dans la société, et la quête de confiance, de respect et de sens nous concerne tous.
C'est pourquoi les réponses des paroisses invitent à

- donner un témoignage public, même en contradiction avec l'opinion générale (exemples : les questions de migration, l'inter-religieux) ;
- témoigner sans se faire taxer de prosélytisme ;
- traduire nos concepts dans le langage d'aujourd'hui ;
- prévoir des actions concrètes de sollicitude et de l'amour du prochain (p. e. « un hôtel social à l'initiative des protestants »).

Ces considérations tout-à-fait pertinentes me conduisent à proposer, aussi en guise de conclusion, *trois thèses* à propos de la foi et de la confiance, aussi lien avec les questions sociétales actuelles :

III. Thèses

1. Résumé du sens du *sola fide*

L'Église chrétienne vit de la foi en Dieu devenu homme en Jésus Christ. Confiance existentielle en la reconnaissance, le pardon et l'amour divins, cette foi déploie une force de guérison dans la vie humaine : elle nous unit au Christ, nous libère de notre quête désespérée d'autojustification et nous donne le courage d'être. Elle peut guérir les blessures et ruptures humaines, sur le plan individuel comme sur le plan des relations sociales.

2. Application du concept de *fiducia* à tous les liens existentiels et religieux

Dans nos sociétés sécularisées et laïques, l'Église chrétienne souligne qu'une *foi religieuse* constitue, pour beaucoup d'hommes et de femmes, un fondement important de leur existence, de leur pensée, mais aussi de

leur éthique et de leur engagement dans la société. L'Église appelle au respect et à la protection de tels engagements religieux.

3. Ouverture vers la société, inspirée par la confiance

Animée par la confiance en Dieu, l'Église chrétienne souhaite, dans sa prédication et dans ses multiples engagements dans la société, renforcer la confiance parmi les humains : dans les relations familiales, dans le monde du travail, dans les soins médicaux, dans les œuvres diaconales et, de façon générale, dans le vivre ensemble au sein de la cité.

Débat

Jean Marc Dupeux souligne l'intérêt de la seconde thèse proposée. Du fait de l'âme, le fondement de la foi d'une personne constitue son intériorité avec Dieu mais aussi quelque chose en lien avec sa citoyenneté et l'Eglise a à en témoigner. Professeur de religion, il s'étonne que l'Education Nationale veuille mener une réflexion sur la dé-radicalisation en utilisant la psychologie, la sociologie, l'histoire de la colonisation, l'histoire des discriminations… tout sauf la religion ou la spiritualité. Cela présuppose qu'une discussion avec un rabbin, un imam ou un pasteur fait basculer dans l'irrationnel. Ce qui montre bien la grande difficulté à prendre en compte la seconde thèse. Si avoir la foi, c'est être radical - et il faut oser se le dire -, évidemment cela n'a rien à voir avec le radicalisme religieux. Mêler la violence à la radicalité de la foi est une toute autre ligne que la radicalité du choix de la vie. Mais comment dire dans un monde qui n'entend plus, que chaque être humain a une âme ?

Philippe Gutbub vient appuyer le propos : en prison la dé-radicalisation pose aussi des difficultés. Aumônier de prison, il constate qu'à l'intérieur d'un établissement pénitencier c'est au chef de détention qu'il revient de signaler une radicalisation, alors que celui-ci n'a aucune formation par rapport à cela. Est ainsi pointée une personne ayant une pratique jugée plus dangereuse et il illustre son propos par la visite d'un prisonnier musulman en cellule d'isolement probablement pas aussi radical que le chef de détention le pensait.

Bien que sans lien direct avec ce qui précède, Philippe Aubert souligne qu'en travaillant sur le terrain, on constate que les plus grandes notions de la tradition chrétienne ont perdu leur signification théologique originelle, même dans les paroisses où elles se sont sécularisées. Le grand danger est de perdre la notion de transcendance, qu'elle soit complètement diluée dans ce qui est de la pure immanence. Le travail théologique peut amener à comprendre que ces notions n'ont de valeur que si elles restent transcendantes ; or elles ont du mal à rester extérieures et transcendantes. En cela, notre discours a bien du mal à se démarquer.

Martine Szymkowiak, réagit sur ce qui se pratique au sein de l'Education Nationale précisant que les situations varient, parfois en fonction des personnes. En Moselle, compte tenu d'un printemps des religions mis en place il y a quelques années à la demande du Préfet, le comité interreligieux a été sollicité par l'Education Nationale suite aux attentats pour intervenir dans des établissements scolaires. Il y a ici une ouverture à l'interreligieux, avec la commission œcuménique de Moselle et le comité interreligieux. Si beaucoup reste à faire, des choses intéressantes se font déjà.

Karsten Lehmkuhler apporte des éléments de réponse. Sur la seconde thèse : il s'agit de faire comprendre la société laïque comme un lien religieux, sans se limiter à la foi chrétienne. Sans être forcément un danger, cela peut devenir source de réflexion éthique. Il illustre le propos par la mise en place du Diplôme Universitaire de médiation socio-religieuse qui propose de sensibiliser les travailleurs sociaux au fonctionnement de personnes qui se sentent liées à quelque chose qui dépasse la seule réalité humaine. Si la laïcité vise à protéger la liberté religieuse, autant profiter de ces ressources et élever le débat sur le plan de l'éthique. Sur la déradicalisation : il évoque le travail mené à la Faculté en collaboration avec des imams. Sur la sécularisation des concepts théologiques : il y a une tendance dans les prises de parole publique à écarter l'aspect originel des concepts ce qui donne l'impression que l'Eglise n'a pas grand-chose à dire. S'il a parfois été reproché aux protestants une anthropologie négative, il y a une force performative de la confiance comme le soulignait Yann Hervé Martin. Dieu fait confiance à l'homme et c'est parce qu'il a confiance en nous que l'on peut avoir confiance en soi.

Accueil du maire de Cosswiller, M. Haegel

4.3 La foi en prise avec le doute

Frédéric Rognon, Professeur de philosophie

Nous allons poursuivre avec l'articulation entre la foi et le doute : la foi en prise avec le doute. On a tendance à mettre en opposition foi et doute mais ce matin, cette opposition a déjà été nuancée. Et je vais poursuivre en plaçant la foi et le doute en tension, mais non pas en opposition. Car la foi et le doute ne sont pas forcément des ennemis, ne sont pas forcément antinomiques mais peuvent être articulés, et même le doute peut être une nourriture pour la foi. C'est en tout cas ce que je vais essayer de montrer. Nous vivons à une période de doute, à une période où toute confiance est mise à mal : la confiance dans les politiques, la confiance dans les discours, dans les discours officiels, et même parfois la confiance dans les discours d'Église, la confiance dans toutes les autorités, la confiance dans les uns et les autres… Nous avons besoin de confiance dans cette période de doute. C'est d'autant plus important de parler de doute et de confiance, si nous sommes en période de doute : car il n'y a pas de vie sociale sans confiance. On ne peut pas vivre les uns avec les autres si on donne plus crédit à la parole de l'autre. Lorsque la parole de l'autre n'a plus aucun crédit, le vivre-ensemble est mis à mal. Et cependant, nous allons voir que le doute n'est pas toujours un danger pour la confiance et pour la foi.

Nous sommes aussi chacun, pas seulement collectivement, pas seulement au sein de la société, nous sommes chacun individuellement en proie au doute à tel ou tel moment de notre vie, en fonction des épreuves que nous traversons. Il y a certaines épreuves qui sont des séismes, qui sont des ébranlements, qui nous donnent l'impression que le sol se dérobe sous nos pas. Et ces épreuves vont atteindre notre confiance : confiance dans les autres, quand ils nous trahissent, confiance dans la vie, et parfois notre foi en Dieu elle-même est mise à mal. Alors, quand tout s'effondre, à quoi s'accrocher ? Je vais donc essayer de montrer que le doute peut nourrir la foi, mais évidemment pas n'importe quel doute. Je ne le nie pas, un certain doute peut être un frein pour la confiance, et peut donc être dangereux pour notre vie de foi et pour notre vivre-ensemble. Mais inversement, nous en faisons l'expérience aujourd'hui dans l'actualité, ceux qui n'ont aucun doute peuvent être aussi dangereux que ceux qui doutent. La confiance exacerbée qui exclut le doute peut être un risque aussi pour le vivre-ensemble. Et donc on va essayer de naviguer entre le doute délétère, le doute qui balaie toute confiance, et puis la certitude, le dogmatisme, l'intégrisme, qui, en l'absence de doute, présente des dangers au moins aussi importants que le doute. Et donc je vais essayer de repérer quelle peut être la fécondité du doute, repérer quel doute est fécond pour la foi. Parce qu'il y a plusieurs types de doutes, certains doutes peuvent être délétères et d'autres peuvent être au contraire féconds et précieux.
Généralement, lorsque nous avons une question théologique, philosophique, éthique ou sociale, nous nous tournons par réflexe vers l'Écriture. Mais pour une fois, je vais procéder inversement, je vais aller à rebrousse-poil par rapport à notre habitude. Je vais commencer par l'histoire de l'Église, pour voir comment au travers de l'histoire, le doute a pu être fructueux, fécond pour la foi. Et nous verrons l'Écriture tout à l'heure.

Aperçu historique de la foi en prise avec le doute

J'ai peu de temps et je ne vais pas m'attarder sur chacune des étapes de l'histoire de l'Église. On peut s'arrêter à quelques stades, à quelques moments importants, où le doute a pu être considéré comme précieux pour nourrir la foi des chrétiens.

Je me réfère parmi les Pères de l'Église, parmi les premiers théologiens chrétiens, à la formule de Saint Anselme : *La foi qui est en quête d'intelligence*. C'est ainsi que Saint Anselme définit la théologie, c'est ainsi qu'il définit aussi l'attitude du chrétien qui cherche à comprendre sa propre foi, à se comprendre lui-même, et pour comprendre sa propre foi, la foi doit être mise à l'épreuve. Elle doit être mise à l'épreuve de l'intelligence, elle doit être exposée à l'interrogation critique.

Prenons une autre grande figure de la théologie médiévale : Saint Thomas d'Aquin. Je crois qu'il en a été question déjà ce matin. Si vous ouvrez (comme vous le faites certainement et pieusement tous les soirs !) la *Somme théologique* de Saint Thomas d'Aquin, quel que soit l'article de la *Somme* que vous choisissez, vous vous rendez compte que Saint Thomas d'Aquin commence par aborder toute proposition théologique ou de foi chrétienne par une série d'objections. Et il fait la liste des objections, il fait la liste des réfutations, il fait la liste des arguments contraires, des contre-arguments, avant de leur répondre. Cela c'est une très bonne méthode, que je conseille à mes étudiants lorsqu'ils veulent commencer un mémoire sur une question. Je leur dis : vous

avez une hypothèse, mais ne cherchez pas seulement tous les arguments qui apportent de l'eau à votre moulin, cherchez aussi tous les contre-arguments et mettez plutôt l'accent sur les contre-arguments, sur tout ce qui contredit votre hypothèse, afin de pouvoir affiner votre propre argumentation face à l'adversité. Saint Thomas d'Aquin faisait ainsi : il accumulait les contre-arguments, et il soumettait les vérités auxquelles il croyait à l'épreuve de la contradiction. Simplement, là où la démarche de Saint Thomas d'Aquin est assez limitée me semble-t-il, c'est qu'il répondait ensuite aux contre-arguments et aux objections par ce que l'on appelle « des arguments d'autorité » : par exemple la Bible l'a dit, donc cela répond au contre-argument. Ou bien, Saint Augustin l'a dit, donc c'est une réponse à l'objection. Les arguments d'autorité sont des arguments qui tiennent leur valeur non pas de leur contenu même, mais de leur source, de la personnalité de celui qui les a soutenus. « C'est vrai parce que la Bible l'a dit ». « C'est vrai parce que Saint Augustin l'a dit ». « C'est vrai parce que Saint Thomas d'Aquin l'a dit ». Or, « c'est vrai parce que la Bible l'a dit » : nous sommes aussi souvent tentés de dire cela. Ainsi, l'épreuve du doute a ses limites quand on répond au doute par des arguments d'autorité.

Continuons notre parcours historique, et entrons dans la période moderne. Dans la modernité, nous rencontrons un certain nombre d'épreuves pour la foi, de difficultés pour la confiance que nous accordons aux textes bibliques, aux vérités de notre foi. D'abord, un certain nombre de difficultés scientifiques : au cours de l'évolution des sciences, des découvertes ont mis à l'épreuve la foi des croyants. Cela se produit notamment à deux moments de l'évolution des sciences : la révolution copernicienne et la théorie darwinienne. La révolution copernicienne a été un changement de « paradigme » (pour employer le terme de Thomas Kuhn, qui voit l'histoire des sciences comme des « paradigmes », c'est-à-dire des visions du monde incompatibles entre elles, qui se succèdent). Jusqu'à Copernic on pensait, et la Bible le présentait ainsi, que le soleil tournait autour de la terre. Et Copernic a découvert et montré que c'était l'inverse, que c'était la terre qui tournait autour du soleil. Et cela a été un ébranlement, parce que si on considère que la Bible a raison, eh bien elle a ici manqué de scientificité. La théorie darwinienne, quant à elle, fait encore et toujours débat chez un certain nombre de chrétiens, puisqu'elle met à mal une certaine compréhension de la Création. Et les créationnistes opposent la Bible, en tout cas une certaine lecture de la Bible, à la science. Or, en même temps qu'ils la contredisent, ces défis scientifiques peuvent affiner notre foi. En effet, la science, même si elle semble infirmer une foi classique, une foi traditionnelle, peut tout aussi bien nous amener à l'affiner en la soumettant à l'épreuve. Je prendrais juste l'exemple de Darwin, de la Création et du créationnisme. Il s'agit de lire la Genèse non pas comme un livre qui explique comment les choses se sont passées, mais plutôt, ayant conscience que la science nous décrit le « comment », de la lire pour affiner notre foi en prenant le récit de la Création, comme une réponse à la question du « pourquoi » : quel est le sens de notre vie sur terre ? Et notre lecture des Écritures peut être renouvelée puisque nous allons nous concentrer sur le « pourquoi » en laissant la question du « comment » à la science. L'UEPAL est en train d'éditer un certain nombre de dépliants intitulés « Ce que nous croyons », pour exposer les principes de la foi chrétienne. Dans celui qui est consacré à la Création, mon collègue Alfred Marx prend un exemple qui me semble encore plus parlant, pour tout un chacun. Il donne l'exemple de la naissance d'un enfant. Aujourd'hui, la science explique comment naît un enfant. Par contre, la science ne répond pas à la question du « pourquoi ». La science ne répond pas à la question : « Pourquoi l'enfant vient sur terre ? Qu'est ce qui fait que nous sommes conçus et que nous prenons vie ? Y a-t-il un sens à tout cela ? Y a-t-il un projet, un horizon pour l'enfant qui naît ? » La foi peut répondre à ces questions. Ainsi elle se trouve mise à l'épreuve de la science, mais pour une foi plus incisive, une foi plus affinée.

Dans les temps modernes, après le défi de la science intervient le défi de l'exégèse : la lecture critique des textes bibliques, ce que l'on appelle « l'exégèse historico-critique ». On peut situer les origines de cette exégèse chez Spinoza au 17e siècle et puis elle va se développer ensuite aux 18e et 19e siècles.

Spinoza a en quelque sorte fondé l'approche critique des textes bibliques par un simple constat : il savait que les cinq premiers livres de la Bible sont attribués à Moïse, or le dernier chapitre du Deutéronome raconte la mort de Moïse. Aussi se demandait-il comment l'on pouvait attribuer à Moïse le récit de sa propre mort. Bien sûr, la réponse traditionnelle sera de dire que Moïse était prophète, et que par conséquent il a prophétisé ce qui allait se passer. Mais ce doute-là constitue le point de départ de l'exégèse historico-critique. Dans les textes bibliques, il y a plusieurs auteurs, plusieurs couches rédactionnelles, plusieurs lignes théologiques qui se croisent et se répondent, et ainsi les exégètes ont mis au point une méthode d'analyse qui soumet les textes bibliques aux mêmes outils critiques que n'importe quel texte profane. Aux 18e et 19e siècles, on a appliqué ce type de méthode critique au Nouveau Testament et aux Évangiles, en essayant de distinguer ce qui, dans les paroles attribuées à Jésus, peut sans conteste être considéré comme ayant été prononcé par lui, et ce qui a été mis dans

sa bouche par les premiers chrétiens pour exprimer leur propre foi. Ainsi, à l'épreuve de la science, à l'épreuve des outils scientifiques, l'Écriture nous parle autrement. C'est-à-dire que notre foi peut être affinée, grâce à la méthode d'exégèse historico-critique, en distinguant le Jésus de l'histoire et le Christ de la foi. Qu'est ce qui nourrit notre foi ? Est-ce le détail historique de ce qui s'est passé à un moment donné, ou est-ce le message du Christ ? Vous voyez que la foi a ainsi passé le stade de l'épreuve de la méthode historico-critique en s'affinant.

Un autre défi des temps modernes porte sur les preuves de l'existence de Dieu. Il s'agit là d'un débat métaphysique. Certains philosophes, comme Leibniz, ont essayé de démontrer l'existence de Dieu. Et un philosophe comme Kant a essayé de montrer que l'on ne pouvait pas démontrer l'existence de Dieu… Et qu'ainsi on pouvait croire mais non pas savoir : croire plutôt que connaître. L'épreuve du doute ici a été salutaire dans le sens d'un renoncement à une emprise sur Dieu. Si on peut démontrer l'existence de Dieu, c'est une façon de prendre possession de lui. Et d'une certaine façon, Kant nous invite à croire en Dieu plutôt qu'à chercher à le détenir par la preuve. Ainsi le doute a été utile pour la foi, pour la libérer de toute tentation d'emprise sur la vérité.

Enfin, je terminerai ce parcours historique à travers les différentes épreuves pour la foi aux prises avec la doute, épreuves dont la foi a pu sortir affinée et affermie, avec l'épreuve certainement la plus redoutable : celle des critiques directes de la religion qui se sont élevées à la fin du 19e et au début du 20e siècles, notamment par trois grandes figures que Paul Ricœur a appelées « les trois Maîtres du soupçon » : Marx, Nietzsche et Freud. Ce sont les grands trois auteurs de la critique radicale de la religion. Je vais tâcher de vous montrer que la foi peut bénéficier de ces critiques et dépasser la vérité de la critique. Je donne un cours à la Faculté de théologie sur ces trois figures, car il me semble important que les futurs pasteurs, que les laïcs engagés et que les chrétiens que nous sommes connaissent, connaissions ces critiques pour pouvoir précisément leur répondre et, par là même, en bénéficier. Ce qui est redoutable avec Marx, Nietzsche et Freud, c'est que ce sont trois figures qui sont connues bien au-delà des cercles théologiques ou philosophiques, ce sont des pensées que tout le monde connaît ou croit connaître. Et donc il est important que, lorsque nous nous adressons à nos contemporains ou à nos catéchumènes qui en ont entendu parler, nous sachions de quoi il retourne. Ce sont trois figures qui ont soumis la religion à l'épreuve du doute le plus incisif. Or, il me semble que nous pouvons (et bien des chrétiens l'ont fait et le font encore) tirer un bénéfice de ces trois critiques. Je vais les prendre rapidement dans l'ordre.
Celle de Marx considère que la religion est l'opium du peuple, que la religion endort et empêche les hommes de prendre leurs responsabilités, et notamment de lutter contre les injustices. Nous pouvons très bien prendre au sérieux Marx, non pour devenir marxistes et applaudir à tout ce qu'il a écrit, mais plutôt pour recevoir ce qu'à son insu en quelque sorte, il nous donne. En effet, nous pouvons essayer de voir dans quelle mesure la religion peut être opium du peuple et dans quelle mesure elle peut ne pas l'être. Et donc essayer de dépouiller notre foi de tout ce qui est opium, de tout ce qui est narcotique, de tout ce qui endormissement, de tout ce qui est aliénation.
Pour Nietzsche, la critique est différente, mais elle n'en est pas moins incisive et ravageuse. Nietzsche dit en effet des choses qui sont terribles pour les chrétiens, et en même temps qui doivent être écoutées, qui doivent être entendues. Je prendrai deux exemples, deux citations de Nietzsche qui vont peut-être vous faire sourire mais qui ont une profonde vérité. La première consiste à dire en parlant des chrétiens : « *Je croirai en leur sauveur, lorsqu'ils auront l'air un peu plus sauvés* ». Il y a peut-être un peu de vrai, et même certainement, là derrière. Nietzsche veut montrer que la foi ne donne aux chrétiens qu'une vie morne, une vie sans passion, sans créativité, sans joie. Mais est-ce qu'il n'a pas un peu raison ? Et est-ce que, en l'écoutant, on ne peut pas essayer de redécouvrir la joie de l'Évangile et d'en témoigner, plutôt que, par exemple, de sortir d'un culte de Pâques avec une tête d'enterrement… C'est sans doute quelque chose que Nietzsche a vu quand il était petit, lui fils de pasteur, petit fils, arrière-petit-fils de pasteur. Il a certainement vécu des choses qui ne donnent vraiment pas envie d'être chrétien. À son insu, là encore, écoutons ce qu'il nous dit, et prenons-en de la graine pour que cela nous donne envie d'être de meilleurs chrétiens. Deuxième citation de Nietzsche assez proche de la première : *« L'absence de joie sur le visage des chrétiens est ce qui fait le plus de tort à leur foi* ». Ici encore, on a un regard extrêmement sévère à l'encontre du christianisme, qui peut nous être utile, car nous pouvons à travers lui, à son insu, redécouvrir ce qui fait la sève de l'Évangile.
Enfin, Freud. Il s'agit également d'une critique radicale du christianisme, qui soumet la foi chrétienne à l'épreuve du doute et qui, on le sait, des trois « Maîtres du soupçon », est sans doute celui qui a le plus d'impact sur nos mentalités, sur notre façon de nous comprendre nous-mêmes, et sur la culture générale. Car tout le monde a entendu parler de Freud ; tout le monde parle un peu freudien. Sigmund Freud affirme que la religion est une illusion, qu'elle est le fruit du désir. C'est-à-dire qu'en réalité, nous croyons ce à quoi nous aspirons. Comme

nous aspirons à ne pas mourir, nous croyons à la vie éternelle. Comme nous aspirons à être protégés, nous croyons en un Dieu tout-puissant. Comme nous aspirons à être aimés, nous croyons en un Dieu tout-amour. Donc la religion n'est que la projection de notre désir. Il est certainement douloureux pour un chrétien d'entendre cela et de soumettre sa foi à cette épreuve du doute, parce que précisément, si notre foi est ce qu'en dit Freud, si elle n'est que l'expression de nos désirs, il s'agit d'une foi bien infantile, une foi qui n'a pas encore atteint le stade adulte. Mais on peut répondre à Freud, grâce à lui en quelque sorte (et ainsi répondre également à tous ceux qui répètent naïvement sa théorie comme des perroquets), que la vraie foi, en tout cas la foi telle que je la comprends, la foi évangélique, la foi au Dieu de Jésus Christ, n'est pas le fruit du désir, parce qu'il est tout de même paradoxal de désirer croire en un Dieu humilié et crucifié… Il est tout de même paradoxal de croire en un Jésus qui nous demande d'aimer nos ennemis… Il est tout de même paradoxal de croire en la résurrection. Et à ce sujet, il faut dire clairement les choses (et Freud, à son insu, nous aide à les clarifier) : la résurrection ce n'est pas l'immortalité. Ce à quoi l'homme aspire, c'est l'immortalité, c'est de ne pas mourir. La résurrection, ce n'est pas l'absence de mort. La foi en la résurrection n'escamote absolument pas la mort. C'est la foi en la traversée de la mort, c'est la foi en ce que la vie sera plus forte que la mort, après la mort, après la traversée de la mort. Nous voudrions ne pas nous endormir, et surtout ne pas nous endormir dans la mort sans avoir la certitude de nous réveiller après la mort. Or, c'est cela la foi chrétienne : la foi que nous nous réveillerons après l'épreuve de la mort. Donc, la critique freudienne s'adresse beaucoup plus aux fantasmes des transhumanistes, qui nous disent que d'ici vingt à trente ans, grâce aux progrès de la médecine, nous allons vaincre la mort. Cette nouvelle religion technicienne, cette « technolâtrie » peut être soumise à la critique de Freud. Car vaincre la mort, c'est ce que nous voulons depuis les fausses promesses du Serpent à Adam et Ève. Mais ce que nous propose la foi chrétienne, c'est autre chose. C'est d'avancer sans crainte, avec confiance, d'être au bénéfice de l'espérance, de la promesse divine, de la résurrection dans laquelle le Christ s'est déjà engagé. Et Freud nous permet de distinguer nettement les deux choses : l'immortalité et la résurrection.
Voilà donc ceux que Ricœur appelait « les Maîtres du soupçon » : Marx, Nietzche et Freud. Ils nous donnent des occasions de faire grandir notre foi ; parce que notre foi peut grandir à l'épreuve de ce doute-là.

Quatre types du doute mettant la foi à l'épreuve

Maintenant, après ce petit parcours historique de quelques-unes des épreuves de la foi, je terminerai en proposant différents types de doutes. Parce qu'il y a des doutes qui sont délétères, il y a des doutes qui sont ravageurs, qui sont un poison pour la foi. Et il y a d'autres doutes qui, au contraire, peuvent nourrir notre foi. Je vous proposerai quatre types de doutes, quatre catégories. Ce sont des termes un peu techniques mais je les expliquerai au fur et à mesure. Il y a le doute sceptique, ensuite le doute méthodique, puis le doute cathartique, et enfin le doute existentiel[18].

Le ***doute sceptique*** est le doute le plus ravageur : celui qui ne croit en rien, qui détruit toute croyance. Certains philosophes de la Grèce Antique ont considéré qu'il n'y avait pas de vérité, que tout pouvait être mis en question, et que rien ne résistait au doute. Par conséquent, rien ne peut être affirmé. Il est impossible de dire quelque chose avec certitude. Pour la même raison, je ne peux pas non plus nier : je ne sais pas. C'est le principe même du relativisme : tout se vaut puisque je ne sais pas quelle est la vérité, je ne la connais pas, et je ne la connaîtrai jamais. Toute proposition est relative, rien n'est absolu. On retrouve à notre époque ce scepticisme, ce doute exacerbé, ce relativisme. Et sur ce plan, il y a un danger pour la foi, et pour le vivre-ensemble : si rien ne peut être affirmé, si je ne peux absolument pas donner crédit à ce que tu me dis, et si tu ne peux pas donner crédit à ce que je te dis, qu'allons-nous faire ensemble ? Mais là où le doute sceptique se heurte à une limite, c'est qu'à y regarder de plus près, il affirme une vérité : il affirme qu'il n'y a pas de vérité. Mais cela est une vérité, qui se présente elle-même non pas comme relative, mais comme absolue. En disant qu'il n'y a pas de vérité, il affirme donc une vérité. Ainsi le doute sceptique se contredit. Le doute sceptique a toujours été discrédité, parce qu'il offre une contradiction à l'intérieur même de sa prétention à affirmer qu'il n'y a pas de vérité, c'est-à-dire à affirmer une vérité.

Après le doute sceptique, qui est dangereux mais qui peut aussi être considéré comme pris à son propre piège, pris en défaut de logique, examinons le ***doute méthodique***. Celui-ci a été élaboré par un philosophe que vous connaissez au moins de nom : René Descartes. Le doute méthodique n'est pas le doute sceptique, c'est-à-dire

[18] Le développement qui suit reprend les grandes lignes d'un article publié sous le titre : « La foi au risque du doute », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, tome 88, n°1, janvier-mars 2008, p. 21-53.

que ce n'est pas une affirmation qu'il n'y a pas de vérité et qu'il n'y en aura jamais ; ce n'est pas une affirmation définitive. C'est un doute qui remet en question toute chose en vue de voir, et de retenir, ce qui résiste au doute. C'est donc un doute provisoire et non un doute définitif. C'est un doute qui soumet l'existence de Dieu, qui soumet les principes de la foi chrétienne, et qui soumet tous les discours que nous entendons, à l'épreuve du doute, afin de discerner ce qui passe victorieusement l'épreuve du doute. Je ne vais pas vous faire ici un cours de philosophie sur Descartes, ce serait très ennuyeux. Mais je voudrais exposer très brièvement la démarche de Descartes, qui part du principe que tout ce qu'il a entendu, tout ce qu'il croit savoir par ouï-dire, il n'en a pas l'assurance, et donc il le récuse en doute. L'existence de Dieu, il n'en a pas l'assurance. Mais il va beaucoup plus loin puisqu'il dit aussi ne pas avoir l'assurance non plus de l'existence des autres êtres humains, parce qu'il peut être victime d'une illusion d'optique. *« Est-ce que les autres existent vraiment ? Est-ce que je ne suis pas seul au monde ?* » Et il va encore plus loin, doutant de sa propre perception, quand il dit « *Et actuellement lorsque je parle, est ce que je suis vraiment éveillé ou est-ce que je suis endormi ? »* Car lorsqu'on est endormi, lorsqu'on rêve, on n'a pas conscience d'être endormi, on a au contraire l'impression d'être réveillé. Descartes s'est donc demandé : « *Au moment même où je réfléchis à ces questions, est-ce que je rêve ou est-ce que je suis éveillé ?* Enfin, il va jusqu'au bout de sa logique, en remettant en question sa propre existence à lui : « *Est-ce que j'existe ? Qu'est ce qui me prouve que j'existe ? »* Vous connaissez peut-être la fin, la chute de son raisonnement : *« Il y a au moins une chose dont je ne peux absolument pas douter au moment où je doute : c'est que je doute. Le doute est donc indubitable. Or, étant donné que je doute, c'est que je pense, parce que je ne peux pas penser sans douter. Et si je pense, c'est que je suis, car je ne peux pas penser sans exister »*. Je doute, je pense, j'existe. Voilà la vérité à laquelle arrive Descartes. À partir de là, il va reconstruire toute la connaissance, jusqu'à prouver même l'existence de Dieu, ce qui pourrait être intéressant du point de vue biblique. Mais le problème, en fait, c'est que lorsqu'il nous parle de Dieu, il va nous parler d'un Dieu qui est purement le fruit d'un raisonnement, très différent du Dieu de Jésus Christ dont nous parle l'Écriture. Le Dieu de Descartes, c'est le Dieu qui a subi l'épreuve du doute méthodique, c'est-à-dire l'épreuve de l'intelligence et de la critique.

Et je voudrais maintenant terminer sur les deux derniers doutes, qui me semblent les plus précieux pour nous. Pour nous aujourd'hui, pour nous en tant que chrétiens. Tout d'abord, le ***doute cathartique***. L'adjectif « cathartique » vient du terme grec « *catharsis* », qui signifie : purification. C'est donc un doute qui va purifier la foi. Cela semble déjà plus intéressant qu'un doute qui conduit à construire un pur concept de Dieu, un Dieu purement conceptuel. Le doute cathartique va nous permettre de repérer, dans notre foi, ce qui est de l'ordre d'une croyance construite par les hommes, et ce qui est vraiment issu de la révélation : c'est-à-dire de ce que Dieu nous donne à connaître de lui en Jésus-Christ. Notre foi à l'épreuve du doute cathartique sait discerner ce qui est de l'ordre de la croyance, et qui est une forme de pollution de la foi par nos propres images et représentations humaines. Et donc, essayer de voir ce qui est vraiment de l'ordre de la foi et ce qui est de l'ordre de la croyance. La croyance, au sens d'une construction humaine d'une image de Dieu. La croyance est un mouvement ascendant de l'homme qui cherche à s'élever vers Dieu en construisant son image ; tandis que la foi est l'accueil confiant de ce mouvement descendant de Dieu vers l'homme qu'est la révélation. Pour ce qui concerne le Dieu de Jésus Christ, nous avons bien souvent tendance à nous construire des images de Dieu qui ne sont pas conformes à cette révélation, qui nous arrangent peut-être, qui sont satisfaisantes. Je reviens à la question de la résurrection. Nous confondons souvent la résurrection avec l'immortalité de l'âme, ce qui est une erreur. C'est-à-dire que nous sommes beaucoup plus dans les croyances de la Grèce Antique que dans la révélation, que dans ce que Jésus nous dit. Lui nous parle de résurrection, pas de l'immortalité de l'âme. Le doute cathartique consistera donc à purifier notre foi de tout ce qui peut la polluer, par des croyances qui viennent des hommes, et non pas de la révélation de Dieu en Jésus-Christ telles qu'en attestent les Écritures. Et en cela, le doute est constitutif de la foi. Le doute nourrit la foi, le doute renforce la foi. Il la purifie, il l'émonde en quelque sorte, il lui permet d'être plus fidèle à la révélation.

Enfin je terminerai avec le ***doute existentiel***. Le doute existentiel, c'est une expression qu'André Gounelle emploie en l'empruntant à Paul Tillich. Le doute existentiel, c'est le doute qui va jusqu'à remettre en question le noyau de la foi. Il va donc plus loin que le doute cathartique, qui n'affectait pas ce noyau. Si nous ne les avons pas vécues nous-mêmes, nous connaissons tous des personnes qui ont traversé des épreuves épouvantables, ce qui les a conduits à remettre en question même l'existence de Dieu, même le salut en Jésus-Christ, même le cœur de la foi chrétienne. Et le doute existentiel va donc prendre au sérieux cet ébranlement de nos convictions chrétiennes les plus fondamentales. C'est en effet un séisme dans notre vie lorsque l'on a à subir une perte, une trahison, une épreuve dans notre santé, lorsque l'on connaît un proche qui est atteint d'une façon absolument injuste. Alors nous allons peut-être traverser cette épreuve d'une perte de foi, au sens où nous doutons que

Dieu est avec nous et qu'il nous aime. Et c'est là que l'on va parler de doute existentiel, comme d'un doute qui pourrait vraiment être ravageur, mais qui pourtant lui aussi peut être fécond et fructueux. Pour le montrer (comme je vous avais annoncé que je terminerais par l'Écriture), j'en viens à un texte biblique bien connu : Marc 9, versets 14 à 29. Jésus est interpellé par le père d'un enfant qui est possédé par un démon. Cet homme lui dit « *Si tu peux quelque chose, viens à notre secours, aie compassion de nous !* » Jésus le reprend en lui disant : « *Tu dis : "Si tu peux"… Tout est possible à celui qui croit* ». Et le père de l'enfant de s'écrier « *Je crois ! Viens au secours de mon incrédulité !* ». Je crois, mais aide-moi car j'ai du mal à croire ! Je crois, mais viens guérir mon manque de foi ! Je crois, mais je te confie mon doute ! Le père de l'enfant possédé croit et doute en même temps. Il croit, et en même temps il se tourne vers Jésus pour que Jésus l'aide à croire. C'est cela le doute existentiel, qui peut être extrêmement utile pour notre foi : c'est le doute qui nous amène à nous tourner vers Celui va nous aider à croire. C'est un doute qui s'exprime dans la prière, parfois dans un cri : ici c'est un cri, le cri « *au-secours !* », le cri de celui qui malgré tout cherche un sursaut de foi, non pas par lui-même mais en s'adressant au seul qui puisse nous donner la foi. Nous ne pouvons pas nous donner la foi à nous-mêmes, nous ne pouvons qu'en témoigner auprès des autres. Nous ne pouvons pas la transmettre, nous ne pouvons pas la construire. Nous pouvons la recevoir, la cultiver, mais nous ne pouvons pas l'acquérir. Par contre, Celui qui donne la foi, c'est le Dieu de Jésus-Christ. En l'occurrence, le père de l'enfant s'adresse à Jésus pour lui demander de lui donner la foi. Nous pouvons donc demander à Dieu de nous donner la foi, lorsque la foi nous lâche en quelque sorte. Par ce simple cri, le père témoigne de sa foi, et le doute le renvoie à sa foi. Le doute provoque un sursaut de foi. Il confesse son manque de foi, il reconnaît qu'il n'a pas la foi, mais ici la foi va être ranimée par le doute, puisque la foi l'aide à surmonter le doute. Ainsi Jésus est à la fois celui qui demande de croire, puisqu'il lui dit « *Tout est possible à celui qui croit* », et en même temps il est aussi celui qui donne la foi pour ceux qui se tournent vers lui. Voyez que c'est une forme d'appel au secours qui peut sembler désespéré, mais qui néanmoins permet de retrouver la foi, permet de la raffermir. Il s'agit d'un sursaut de foi prodigué par le doute. Ainsi le doute existentiel se donne comme un précieux antidote contre toute tentation d'absolutiser notre foi, d'absolutiser nos représentations, et il vient comme un puisant ferment d'évolution spirituelle.
Pour conclure, je dirais qu'aujourd'hui, à une époque marquée par le relativisme, nous constatons un recul des certitudes, un recul des convictions, et en même temps un essor des crispations, des formes d'expressions fondamentalistes et intégristes. En tant que chrétiens, et en tant que chrétiens fidèles à Jésus-Christ dans une tradition réformée, nous sommes invités à ne pas considérer le doute comme un ennemi, mais à le voir peut-être comme une chance, comme une occasion de nourrir notre foi. Mais il ne s'agit pas de n'importe quel doute. Il ne s'agit pas du doute sceptique, ni du doute méthodique, mais d'une part du doute qui va nous amener à purifier notre foi, et d'autre part du doute qui va nous amener à nous tourner vers Celui qui nous donne la foi. Et ainsi, en endurant cette tension fructueuse entre foi et doute, nous pourrons avancer sur notre chemin de foi.

5. Travaux de groupes

A partir de ce qui précède, les membres et invités au Synode se partagent en 6 groupes avec les consignes suivantes :

I. Discuter les trois questions suivantes pendant une vingtaine de minutes chacune :

1. Au terme de cette réflexion sur la foi, que retenez-vous comme point essentiel ou à valoriser ?
2. D'après vous, qu'est-ce qu'une "Eglise confiante" ?
3. Que signifie, pour notre Eglise, partager sa confiance ?

II. A l'issue du temps accordé, à formuler une ou plusieurs thèses synthétisant ses échanges.

Groupe 1 – *Rapporteur Roland Kauffmann*

Trois thèses sont proposées :

1. La foi est une attitude de confiance inconditionnelle a priori, elle ne se mérite pas, elle se donne et elle s'accepte.
2. La foi libère du souci de soi : elle me permet de me dé-préoccuper de moi, même.
3. La foi est un partage pour que l'autre puisse, lui aussi, être libéré de ses préoccupations et de son devenir.

Groupe 2 – *Rapporteur Martine Szimkowiak*

Points essentiels ou à valoriser : *L'écoute :* La foi vient de ce que l'on entend. La foi est une relation. *Le doute :* Il est réconfortant de se rappeler que les périodes de doute permettent d'affiner la foi. L'héritage des « Maîtres du soupçon » (Marx, Freud), certes, ont eu du bon à venir « piquer », nous font subir néanmoins aujourd'hui l'héritage de la déconstruction. *Le sens :* Cela soulève la mise en évidence du « pourquoi ? » plutôt que du « comment ? ». L'évocation de la pensée de Calvin pose la question du Dieu qu'on s'est fabriqué. En quel Dieu croyons-nous, doutons-nous ? Est-Il considéré comme une assurance-vie ? Dis-moi de quoi tu doutes, je te dirai qui est ton Dieu.

Une Église confiante : Une Église confiante en quoi ? En qui ? On espère en son Seigneur en 1er. Une Église est confiante parce qu'elle est toujours là, parce que le Saint Esprit est toujours à l'œuvre. Une Église est confiante car elle ne s'empêche pas de :

- De vivre malgré les peurs (peur de manquer de pasteur) ;
- De rêver, de se projeter ;

Les grandes vicissitudes de l'Histoire ont toujours fait émerger de grandes figures emblématiques.

Une confiance caractérisée par 3 attitudes simultanées :

1. Une analyse lucide de la situation
2. Une volonté de non-maîtrise
3. Une audace pour poser des gestes visibles

Pour notre Église, partager sa confiance : C'est partager sa confiance avec nos contemporains qui ont tellement peur de tout ce qui est « devant eux » :

- Par des attitudes, un discours qui libère (à l'opposé d'une prédication de la peur), par une présence authentique exprimée dans l'intérêt porté à l'autre ;
- Par une Église qui s'expose plutôt qu'elle ne s'impose.

Groupe 3 – *Rapporteur Elisabeth de Bourqueney*

Quatre thèses sont proposées :

1. Se poser la question de la sécularisation de notre langage théologique : face au primat des interprétations horizontales, comment (re)mettre une dimension verticale ?
2. Insister sur la dimension relationnelle et performative de la foi, de la confiance, pour humaniser l'humain. La confiance inspire la confiance.
3. Partager la confiance avec les autres religions, avec la capacité d'ouverture et de dialogue exigeant et respectueux.
4. Assumer, en tant qu'Église confiante, son humanité pour dépasser ses blessures, traverser ses mutations avec audace.

Groupe 4 – *Rapporteur Etienne Warnery*

Points essentiels ou à valoriser : Définir la place de Jésus Christ entre foi et confiance. Ce n'est pas simple d'exprimer sa foi. Mais cela peut se dire avec fidélité et s'inscrire dans un chemin de fidélité (une histoire). La foi sans le doute c'est le savoir et c'est prétentieux.

Une Église confiante : Une église sectaire ou autoritaire n'a pas besoin de confiance. La nôtre, avec ses débats, son organisation, compte sur le Saint Esprit pour trouver et obtenir la bonne route. Elle attend de Dieu, elle suit les pas de Christ. Une Église de foi se doit d'accompagner la naissance de la foi. Ta foi t'a sauvé, pas ton Église.

Pour notre Église, partager sa confiance : Une Église qui confesse son seigneur et son maitre. Cette simplicité est le gage de confiance.

Une Église qui ne se suffit pas à elle-même. Elle est accueil ; elle est communion où je reçois l'autre qui me reçoit parce que plus grand que nous et qui nous a reçu avant tout ; elle est « confiance » à plusieurs et plurielle.

Groupe 5 – *Rapporteur Pierre Bronn*

Points essentiels ou à valoriser : La notion de foi parait intuitivement facile à comprendre, et pourtant. Le mot doute vient à l'esprit comme son exact contraire. Or nombreux sont ceux qui témoignent de moments de doute qui leur ont permis de purifier leur foi de tout ce qui la polluait : le doute, un antidote contre notre tendance à vouloir absolutiser nos représentations de Dieu ? nos croyances ? Comment Dieu peut-il permettre le mal ? Et précisément ces croyances, ce que nous croyons depuis toujours, ces affirmations par lesquelles nous confessions notre foi depuis des siècles, ne peuvent-elles pas aussi rendre perplexes, voire détourner du sens profond de l'Évangile, certains de nos contemporains ? Définissons plutôt la foi comme une confiance en l'amour inconditionnel de Dieu pour l'homme, une libération de nos peurs qui nous conduit à l'action au service

du prochain. *Doutes et foi sont deux aspects d'une même réalité. Définition proposée pour la foi : une libération qui amène à pouvoir agir au service de son prochain. Sur l'opposition entre foi et croyance, le doute ne vient–il pas de certaines formulations de la foi ? (Résurrection).*
Une Église confiante : Une Église confiante, c'est d'abord une Église consciente d'être le « sel de la terre », confiante dans l'actualité de la mission qui lui a été confiée d'annoncer l'amour de Dieu et d'en vivre. De ce fait elle est optimiste vis-à-vis de l'avenir et elle s'engage. Elle est ouverte à tous, tolérante en acceptant de se remettre en question (de se réformer toujours), accueillante, conviviale…
Pour notre Église, partager sa confiance : Certes l'actualité de notre époque ne rend pas fondamentalement optimiste, ni pour nos sociétés (attentats, guerres, destruction de notre environnement…), ni même pour notre Église (perte d'audience, manque de vocation pastorale, inertie des structures devant de nécessaires évolutions…). Mais face à ces défis, l'Evangile nous appelle à réagir en osant remettre en cause l'organisation traditionnelle de nos paroisses autour de pasteurs et de laïcs mieux formés, à oser devenir une Église missionnaire, une Église de témoins (de notre confiance).

Groupe 6 – *Rapporteur Sonia Corneille*
Les points essentiels ou à valoriser : La vie de foi est un cheminement dans lequel *le doute a une réelle place constructive*. Il est surprenant que pour certains, foi et doute ne soient pas de faits qui s'imbriquent l'un dans l'autre. Dans nos Églises, il s'agit de *créer un climat de confiance* afin de générer la confiance chez l'autre ainsi que la capacité de résilience. Un confirmand a exprimé cela ainsi : « comme Dieu me fait confiance, je peux avoir confiance en moi-même et en la vie ». L'élan du cœur se situe au début du cheminement de la foi mais ensuite il y a le *besoin de comprendre* ; la foi est nourrie par l'histoire et par la communion aux autres. Trois mots- clés : *DOUTE – CONFIANCE – RAISON.*
Une Église confiante : Nous comparons l'Église à un groupe en marche ; parfois bien compact, parfois plus étiré et parfois en arrêt :

- Une Église qui accompagne à tous les moments de la vie ; les faciles et les plus difficiles ;
- Une Église qui pratique un accueil inconditionnel ;
- Une Église qui fait cheminer l'autre, parfois pour un laps de temps seulement ;
- Une Église qui est à la recherche ; elle n'est pas arrêtée sur des vérités toutes faites ;
- Une Église qui persévère, qui reste debout, qui chemine et fait cheminer dans la confiance sans arrogance.

Pour notre Église, partager sa confiance : Ouvrir ses portes, pratiquer un accueil de l'imprévu, de ce qui est différent ou même inconnu : lui faire une place. Cheminer avec l'autre. Permettre aux moments de questionnements et de doute de se transformer en évènement constructif. Etre dans l'action, celle-ci complète la parole. Etre une Église de témoins ; avec des portes et des cœurs grands ouverts afin de permettre le partage ainsi dire et vivre ce que nous croyons.

6. Présentation des vœux

Présentation par Frédéric Wennagel, président de la commission

La commission des vœux a réceptionné un vœu. En lien avec celui adopté au Synode de l'EPUdF, il porte sur la proposition de M. Laurent Schlumberger d'appeler les paroisses à exprimer leur désaccord sur l'accueil parcimonieux et indigne réservé aux réfugiés.

Débat

Philippe Aubert partage ses interrogations. Sur la forme, le vœu du Synode de l'EPRAL peut-il se limiter à une référence à celui de l'EPUdF ? Sur le fond, s'il est question de manifestation le 14 juillet, il souligne la nécessité d'une coordination mais aussi la maladresse en tant qu'Eglise d'appeler à rompre l'unité nationale ce jour-là.

Jean-Marc Dupeux précise qu'il ne s'agit pas de perturber la Fête nationale mais d'une manifestation symbolique le week-end qui précède pour parler des personnes qui se noient chaque jour et en tant que chrétiens accueillants, de dire son refus d'y voir une fatalité et rappeler son attachement à ces valeurs.

Olivier Kauffmann rappelle qu'il convient de s'impliquer plus par l'action que par des slogans.

Marie-Christine Michau, indique que de nombreuses propositions sont faites pour accueillir les réfugiés qui n'arrivent pas en France et restent bloqués avant qu'on puisse les aider. Il s'agit de rappeler que l'accueil figure parmi les valeurs françaises républicaines et que la France est la patrie des droits de l'homme.

Anne Dehestru constate le consensus sur l'émotion que cette situation génère mais soulève une difficulté, un amalgame maladroit dans le fait d'apposer une banderole ou un visuel identifié à « Je suis Charlie » pour l'accueil des réfugiés, sans aucun rapport. Sur le vœu, il est difficile de s'associer à une démarche mal connue. Le vœu proposé étant peu lisible pour nos paroissiens, elle demande si une reformulation est possible, de façon aussi à ce que l'EPRAL se l'approprie.

Jean-Marc Dupeux rappelle l'idée sous-jacente à l'initiative de l'EPUdF : les protestants de France veulent montrer l'accueil défaillant dans notre pays. Il n'est pas question de reprendre le slogan « Je suis Charlie » mais d'être lucide sur le drame qui se joue et de souligner ensemble l'inaction, le silence, par tout moyen jugé utile,

Le vœu sera présenté au vote en l'état.

7. Présentation du projet de signature par la CMER de la Déclaration commune sur la « Justification par la foi »

Présentation par Philippe Aubert

« Le Synode est invité à se prononcer sur la signature par la CMER de la déclaration commune sur la justification par la foi. Il m'appartient d'introduire le sujet que tous les consistoires ont déjà travaillé à partir du même texte. Il y a selon moi deux formes d'œcuménismes. D'un côté, la forme que vous vivez quotidiennement dans vos paroisses, dans vos relations avec l'Eglise catholique, avec des associations, ce que l'on appelle l'œcuménisme de base et qui intéresse de plus près les croyants des deux Eglises. A côté de cela, il y a la forme officielle. Les Eglises étant comme des Etats, font de la diplomatie, se rencontrent et dans les rencontres il y a des textes. Et ces textes sont importants parce qu'ils marquent des étapes, on s'y réfère quand on continue à avancer. Et le texte qui nous est présenté aujourd'hui est de cette nature-là.

Cet œcuménisme officiel, ce n'est pas notre quotidien, d'aucuns estiment que ce n'est pas le plus important. Mais il est important de l'acter correctement. Il aurait été tout à fait anormal que le Président seul ou que le Conseil synodal seul décide d'adhérer à cette déclaration. C'est pour cela - et c'est tout à fait normal en ecclésiologie réformée - que ce texte est passé par les consistoires et qu'il est maintenant soumis au Synode. On en est donc à la fin du processus, une étape importante, une conclusion importante, liée à un texte. Pour les plus anciens qui s'en souviennent, le texte dont il est question avait été l'occasion d'une fronde au sein du monde réformé. André Gounelle se réjouissait notamment de ne pas être signataire de cette déclaration. Pour l'élaboration du texte préparatoire à présenter aux consistoires et au Synode, j'ai eu un contact avec André Gounelle pour qui les réticences réformées ne portaient pas tant sur la nature de l'accord mais notamment sur la mise à l'écart des réformés des négociations – sans que cela soit l'argument majeur. J'ai également eu un contact avec le Professeur André Birmelé, ayant une position à l'autre extrême et qui m'a donné une autre explication. En 1999, lors de la signature de cette déclaration, l'Alliance Mondiale des Eglises Réformées, n'étant pas encore une communion d'Eglises, n'avait pas voulu, signer ce texte au nom des Eglises. Depuis l'Alliance Réformée Mondiale s'est transformée en Communion Mondiale des Eglises Réformés et nous sommes appelés à rejoindre ce texte. Que nous propose-t-il ? Premièrement il enlève les anathèmes, en français les noms d'oiseaux, envoyés de part et d'autre au fil des siècles sur cette question. Ce texte est conscient que dans les moments de crise, les expressions orales ou écrites peuvent dépasser la pensée. Le débat sur la justification a été un peu pollué par les tensions de l'époque ; aujourd'hui les choses se sont apaisées. Ce texte dit essentiellement qu'il n'y a de salut qu'en Jésus Christ et par la foi. C'est l'essentiel de ce texte. Aujourd'hui nous allons vous proposer de pouvoir l'adopter, il y a seulement deux points qui semblent devoir faire l'objet d'une interpellation pour la suite du travail œcuménique.

La première remarque souligne une différence entre réformés et luthériens concernant la relation entre la justification et la justice. Calvin était tellement préoccupé par la question de la sanctification qu'il a traité de cette question à part. Ainsi dans la théologie réformée, si le croyant n'est pas justifié par ses œuvres, il ne saurait

l'être sans elles. Cela implique un lien indissoluble entre le salut et la justice : les questions de justice sociale, économique etc... ne sont pas indépendantes de la doctrine de la sanctification. A titre d'exemple, à l'Alliance Réformée Mondiale, l'Eglise Réformée d'Afrique du Sud avait été exclue pour n'avoir pas voulu condamner l'Apartheid. La théologie catholique et la théologie luthérienne se sont méfiées de ce lien aussi, nous avons rappelé dans le texte présenté aux consistoires, que pour la théologie réformée, le lien entre justification et sanctification est très important, qu'il n'y a pas deux domaines. Il n'y a pas deux sphères différentes, une religieuse et une autre purement profane. Il n'y a pas une théologie des deux règnes, il y a un seul monde pour l'expression de l'amour de Dieu, le monde dans lequel on vit. La théologie doit avoir une résonnance éthique et c'est ce qu'on appelle la sanctification dans la théologie réformée.

La deuxième remarque que nous avons ajoutée en travaillant ce texte concerne un mot barbare, l'extra calvinisticum. On me disait que l'on s'en fiche or c'est très important. La christologie de Luther et celle de Calvin étaient différentes à ce sujet. Prenons un exemple : pour Calvin nous pouvons trouver dans une cérémonie bouddhiste quelque chose qui pour nous relève de ce que nous comprenons comme étant le christique dans notre propre tradition. C'est cela l'extra calvinisticum. Luthériens et catholiques ont du mal avec cela, étant plutôt dans un « intra calvinisticum » ; cela se retrouve dans la théologie des sacrements et de la Sainte-Cène. Pour Calvin, le Christ renvoie à quelque chose. C'est un outil extrêmement important pour le dialogue interreligieux - quand on ne parle pas des sujets qui fâchent. Cet extra calvinisticum, cela veut dire qu'il y du christologique en dehors de la christologie paulinienne et de l'histoire de Jésus de Nazareth. Cette ouverture, ce décloisonnement des formules de foi sont très importants pour nous, pour que notre foi ne soit pas trop prisonnière de catégories que l'on peut expliquer mais qui aujourd'hui doivent aussi être révisées. »

Débat

Jean-Georges Boeglin précise que diverses Eglises des anciennes traditions du début du Christianisme avaient compris que des rayons de la vérité existent partout dans toutes les religions. Si l'Eglise catholique a longtemps enseigné « *en dehors de l'Eglise, de mon Eglise, pas de salut* », il faut d'abord entendre cette phrase « *en dehors du Christ, pas de salut* ». Il y a une plénitude et la théologie paulinienne en parle aussi, plénitude chez le Christ qui dépasse l'homme historique, juif, éduqué dans la culture de son temps et qui a interprété son action prophétique comme s'inscrivant entre-autre dans le symbole de l'agneau pascal. Cela signifie qu'on ne peut pas avoir seulement une christologie vaste et qu'il faut aussi avoir un discours sur le Saint-Esprit. S'il semble vital de tenir ensemble les deux aspects, luthériens et catholiques ont peut-être ce défaut commun de boiter sur la christologie. Occident et orient pourraient se féconder et il est regrettable que des experts peu compétents se risquent à faire du relativisme, qui est une forme de mépris des autres. Le dialogue interreligieux que mène l'Eglise catholique s'appuie sur le document *Dialogue et annonce,* réécrit plusieurs fois. Dialoguer avec tous sans vouloir s'imposer et sans oublier le précepte missionnaire est un vrai défi. Du point de vue œcuménique, nous devons arriver à nous rapprocher, sans dire tu es comme moi.

Pour Philippe Aubert, quand on n'a plus qu'une christologie, on dit des bêtises sur le Christ, et une polychristologie permet de comprendre véritablement ce qu'est la christologie. Si on va plus loin : la christologie doit s'élaborer dans le cadre d'une théologie trinitaire et au lieu de s'en défaire trop facilement comme le font certains libéraux, il faut admettre que la théologie donne les conditions du langage.

Le texte sera présenté au vote en l'état.

8. Comptes EPRAL 2015

Présentation par Roland Boos, Trésorier-délégué

Les comptes 2015 ont été vérifiés par R. Boos, arrêtés par le Conseil Synodal le 17 mai 2016.

> Décision 6 :
> **A l'unanimité, le Synode adopte le bilan et les comptes de résultat 2015 et donne le quitus au trésorier-délégué Roland Boos.**

9. Présentation des textes règlementaires

9.1 Visites synodales

Présentation par Frédéric Hautval, visiteur synodal

Le texte régissant les visites synodales issu du Synode de Niderviller de 2013 a fait l'objet d'une expérimentation entre 2013 et 2016. Le texte présenté aujourd'hui comporte deux modifications mineures au point 4, des précisions concernant la diffusion des comptes rendus (les visiteurs synodaux les envoient au président du CP et au pasteur).

Débat

Le Président précise : en 2013 nous avons adopté ce texte pour une période expérimentale et l'expérimentation a fait l'objet d'un bilan que vous avez reçu. Avant, les visites synodales, comportaient une forme de rapport qui parfois permettaient que ces visites soient vécues plus comme une forme d'inspection, d'autant plus lorsqu'elles intervenaient dans une période un peu difficile. Nous avons voulu gommer cet effet avec ce texte pour en faire un outil de notre vivre ensemble en Eglise, de notre synodalité de façon à ce qu'il manifeste, par les visites réalisées par des visiteurs, l'intérêt de l'Eglise pour des projets locaux et que de cette rencontre naisse à la fois le bénéfice du regard extérieur et cette ouverture à la dimension universelle de l'Eglise. C'est ce que ce texte essaie de traduire et ce qui a été expérimenté de façon positive, avec parfois quelques difficultés d'organisation. Aujourd'hui, nous vous demandons de ratifier ce texte pour le pratiquer dorénavant comme un des outils de notre synodalité.

Marc Muller s'interroge sur le point 8 qui semble être un ajout par rapport au texte de 2013. Aujourd'hui, les visiteurs ont été appelés comme membres du Synode et non comme invités. Avant il semble qu'ils avaient la qualité de délégué avec voix consultative, ce n'est pas la même chose que la qualité d'invité.

Le Président précise la différence les deux : un invité ne peut prendre la parole que si la modérature l'y autorise. Il est rappelé que les personnes qui s'engagent à faire les visites synodales sont des acteurs important de synodalité et à ce titre une place au Synode leur revient de droit. Il est proposé de modifier le point 8 : les visiteurs sont conviés au Synode avec un statut de membre avec voix consultative.

Alfred Koch, visiteur synodal, propose deux autres modifications : dans le paragraphe « finalité » : Alsace et de Lorraine et dans le 2ème paragraphe sur les modalités : mettre et/ou pour plus de clarté.

Le texte avec ces 3 modifications sera présenté au vote.

9.2 Composition du Conseil consistorial

Présentation par Jean-Sébastien Laurain

Deux documents ont été envoyés. Le Décret Bonnelle en 2001 a changé le décret du 26 mars 1852 permettant ainsi à un laïc de devenir président de consistoire. Or le décret modifié prévoit que les autres membres du Conseil consistorial (le vice-président, le secrétaire et le trésorier) soient exclusivement des laïcs. Dans la forme actuelle, cela a pour conséquence qu'un conseil consistorial est uniquement composé de laïc, lorsque le président est un laïc.

Débat

Olivier Kauffmann se demande si ce projet de modification peut être l'occasion de modifier celui régissant la composition du Conseil synodal et offrir la possibilité que le président du Conseil synodal soit un laïc.

Le Président Krieger indique que sur un tel sujet, le maximum qui puisse être fait aujourd'hui serait un vœu du Synode. Vu l'importance de la question, il ne serait pas possible de décider formellement.

Marc Muller estime que la question d'ecclésiologie soulevée demande un vrai travail d'autant qu'il est question d'une décision commune avec les luthériens. Est-ce bien clair et compréhensible qu'il faut nécessairement un pasteur ?

Le Président précise que le texte a été validé par un conseil juridique comme le fait qu'un pasteur fasse partie du Conseil consistorial. De plus, le texte soumis au vote aujourd'hui sera transmis au Bureau des Cultes et au Ministère de l'intérieur qui produira un décret. Le texte ne sera à priori pas repris tel quel dans le décret.

Gisèle Koehler partage son expérience de présidente de Consistoire laïque pendant 9 ans : elle souligne l'importance de la présence d'un pasteur au poste de secrétaire afin d'être membre du Synode.

Le Président explique le choix quant à la formulation proposée (secrétaire ou vice-président). Le poste n'a pas été fléché car il s'agit de prendre un décret commun à l'Eglise luthérienne et à l'Eglise réformée. Chez les luthériens, il semble que le pasteur serait plus spontanément le Vice-président. Chez les réformés, le pasteur pourrait être le secrétaire, et ainsi être membre du Synode. La possibilité est donc laissée ouverte.

Philippe Aubert s'interroge des conséquences : cela ne risque-t-il pas de provoquer une volonté d'unification entre luthériens et réformés de la part du législateur (le législateur ne voulant qu'une seule tête).

Anne Dehestru précise qu'il n'est pas nécessaire d'être restrictif et qu'il est bon de laisser le choix, se donner la liberté faire, de se ménager autant de contraintes que nécessaires et autant de liberté que possible.

La proposition sera soumise au vote en l'état.

10. Votes

L'assemblée a de l'avance sur l'ordre du jour ; les rapporteurs des groupes ne sont pas encore de retour avec le texte à soumettre sur le thème synodal, point suivant à l'ordre du jour. Au moins 22 membres étant présents, il est proposé de passer au vote le projet de texte sur les visites synodales.

10.1 Texte réglementaire sur les visites synodales

Le texte, avec les trois modifications discutées, est soumis au vote.

> Décision 7 :
> **Le Synode adopte le texte règlementaire sur les visites synodales.**

10.2. Résolution sur le projet de modification règlementaire portant sur la composition du Conseil consistorial

La résolution proposée est soumise au vote sans modification.

> Décision 8 :
> **Le Synode adopte la résolution sur le projet de modification règlementaire portant sur la composition du Conseil consistorial.**

10.3. Résolution sur le projet de signature par la CMER de la déclaration commune sur la justification par la foi

Le Synode est invité à se prononcer sur la signature par la CMER de la déclaration commune sur la justification par la foi. La résolution proposée est soumise au vote sans modification.

> Décision 9 :
> **Le Synode adopte la résolution sur le projet de signature par la CMER de la déclaration commune sur la justification par la foi.**

10.4. Vœux

Le texte est soumis au vote sans modification.

> Décision 10 :
> **Le vœu est rejeté par le Synode, n'ayant pas atteint la majorité des votants.**

Débat

Les rapporteurs des travaux de groupes chargés de retravailler le projet de résolution sur le thème synodal et n'ayant toujours pas rejoint l'assemblée plénière, n'ont pas participé au vote.

Jean-Marc Dupeux s'interroge. Les votes doivent se faire à la majorité des votants ; plusieurs votants étant absents, peut-on procéder aux votes ? Que le synode ne soit pas enthousiaste est une chose, le respect de son bon fonctionnement en est une autre.

Philippe Aubert revient d'abord sur le vœu en lui-même : le type d'action à mettre en œuvre n'a pas été clarifié. Ensuite sur le vote, d'autres points ayant déjà été votés, pourquoi des règles distinctes s'appliqueraient-elles au vœu ?

Marie Christine Michau apporte des précisions : la date explicite du 14 juillet n'apparaît ni dans la décision du Synode national de l'EPUdF ni dans le message de Laurent Schlumberger, il est fait référence au weekend end précédant le 14 juillet.

Marc Muller précise qu'il est impossible de refaire le vote ou le débat concernant le vœu. La question de pouvoir ou non voter en l'absence de certains délégués aurait dû être étudiée avant les précédents votes, qu'on le regrette ou non.

10.5. Election du modérateur du Synode 2017

Le Synode désigne le pasteur Fabian Clavairoly pour être modérateur du Synode 2017.

> Décision 11 :
> **Le Synode désigne M. le pasteur Fabian Clavairoly modérateur du Synode 2017.**

10.6. Résolution sur le thème synodal

Présentation par Roland Kauffmann

Les rapporteurs des différents groupes de travail ont tâché de rendre compte à la fois des travaux de groupe, des différentes interventions de ce matin ainsi que des différents apports des paroisses. Le projet de résolution a été élaboré, par chance à partir d'un noyau fourni par Karsten Lehmkhüler annoncé rapidement dans la conclusion de sa présentation. La résolution se présente en quatre points :

1. Ce qu'est la foi, comprendre la foi aujourd'hui ;
2. La notion de fiducia abordée par Karsten Lehmkhüler, la confiance que l'on accorde, complétée par un certain nombres d'autres idées ;
3. La confiance, comme un témoignage vers les autres
4. Recommandation générale à l'attention des paroisses et autres lieux d'Eglise

Après avoir été lu à l'assemblée, le texte est soumis au débat.

Débat

Le Pasteur Julien Nathanaël Petit a trois remarques. D'abord sur la question du salut, peut-on se contenter de dire qu'on est dé-préoccupé de son salut ? Ensuite, sur l'expression du vivre-ensemble : très souvent employée, elle est une sorte d'abandon, on est bien en-deçà de ce qu'on aimerait vivre en termes de communion, on est gagné par quelque chose qui est de l'ordre d'une contrainte. Le « vivre ensemble », expression stéréotypée, ne

dit pas ce que nous croyons ; cet élément de langage est à laisser de côté. Enfin, sur le fait d'être dans « l'attente de l'incarnation de Dieu ». L'expression semble maladroite car l'incarnation de Dieu, inattendue, ne ressort pas de quelque chose que l'on peut espérer.
Il s'avère que ces différents points ont précisément été discutés. Sur le salut : c'est ce qui est jugé le plus fidèle aux retours des paroisses. Sur le vivre ensemble, formulation proposée par Karsten Lehkmühler : le groupe l'a reçue dans sa compréhension qu'en fait Paul Ricœur, une décision contractuelle de participer à une collectivité. Cela permet d'intégrer différents éléments sans pour autant entrer dans une formule stéréotypée. Sur l'attente de l'incarnation : cela renvoie à l'extra calvinisticum, le terme d'incarnation renvoie à la compréhension d'aujourd'hui : ce qu'on peut savoir et comprendre de Dieu aujourd'hui nous est donné dans la personne de Jésus, telle qu'elle est rapportée dans l'Evangile.

Le Président Christian Krieger propose une simplification du 2nd paragraphe et une reformulation pour éviter les redondances des termes de foi, chrétien.

Le Pasteur Paul Muller propose, sans vouloir anticiper sur le thème du Synode de l'an prochain d'opter pour un changement de formulation de la 1ère phrase : l'écriture (et non la parole de Dieu) nous fait connaître que Dieu est devenu homme en Jésus-Christ.

Le Pasteur Philippe Aubert demande à ce que la formule du courage d'être soit mise en italiques et que son auteur soit, Paul Tillich, soit identifié.

Le Président Christian Krieger propose de reformuler le dernier paragraphe pour mettre en parallèle confiance et mutation. Ces simplification, correction, précisions sont intégrées.

Olivier Kauffmann revient sur la formule du vivre ensemble qui est jugée déplacée et n'ajoute rien. Il est proposé de rapporter le vivre ensemble à sa définition. Il est proposé la formule du « juste vivre ensemble au sens où l'entend le philosophe Paul Ricœur, et d'insérer des références à Paul Tillich et Paul Ricœur.

Le texte modifié de la résolution est relu à l'Assemblée. Ainsi finalisé, il est soumis au vote.

Décision 12 :
La résolution sur le thème Synodal « le défi de la confiance » est adoptée par le Synode.

11. Envoi

Par le Président du Conseil synodal, Christian Krieger

Après cette journée dense, j'adresse un chaleureux merci à la paroisse de Cosswiller pour cette séance qui s'est déroulée de façon très agréable. Mes remerciements vont aussi aux rapporteurs qui ont permis de vivre un processus ; de se mettre à l'écoute le matin et entrer dans un échange à un autre niveau. Le texte de la résolution sera envoyé. Je repars avec deux questions : la première porte sur l'organisation technique et la difficulté d'extraire six personnes à voix délibérative d'une assemble pour permettre cette réflexion, la seconde porte sur le vœu présenté aujourd'hui, qui a soulevé beaucoup de questions. J'invite chacun à ne pas repartir aigri.

Aumônerie d'envoi ***Par le pasteur Jean Marc Dupeux***

Prochaine session du Synode de l'EPRAL :
La session est prévue en **juin 2017**.
La date sera arrêtée en lien avec la date de l'Assemblé de l'Union et précisée ultérieurement.

ANNEXES

Annexe 1 Ordre du jour

Annexe 2 Relevé des décisions

Annexe 3 Rapport du Conseil synodal (juillet 2015 – mai 2016)

Annexe 4 Rapport des Consistoires réformés

Annexe 5 Comptes EPRAL 2015

Annexe 6 Texte règlementaire sur les visites synodales

Annexe 7 Résolution sur la composition du conseil consistorial

Annexe 8 Résolution sur la signature par la CMER de la Déclaration commune sur la justification par la foi

Annexe 9 Résolution du Synode 2016 sur le défi de la confiance

Annexe 1 - Ordre du jour

8h30 *Accueil*

9h00 Aumônerie d'ouverture

9h15 Ouverture
- appel des délégués
- désignations : - questeurs
  - vice modérateur
  - secrétariat
  - commission des vœux
  - équipe de rapporteurs
- adoption de l'ordre du jour
- lecture de la déclaration de foi

9h30 Message du président du Conseil synodal et débat

10h00 Rapport du Conseil synodal *(uniquement temps d'échanges)*

10h10 Rapports des consistoires *(uniquement temps d'échanges)*

10h20 ***"Figures de la confiance"*** par Yann-Hervé Martin, agrégé en philosophie

10h40 *Pause*

11h00 ***"Au défi de la confiance"*** par Karsten Lehmkühler, professeur de théologie
Analyse et mise en questionnement des retours des paroisses et lieux d'Eglise

12h00 *Accueil du Maire & verre de l'amitié*

12h30 *Déjeuner*

12h30 : heure limite de dépôt des vœux auprès de la Commission des Vœux

14h00 ***"La foi en prise avec le doute"*** par Frédéric Rognon, professeur de théologie

14h40 Travaux en groupes

16h00 Mise en commun et débat en plénière

16h30 *Pause*

16h50 Présentation des vœux

17h05 Déclaration commune « Justification par la foi »

17h45 Présentation et adoption des comptes 2015 de l'EPRAL

17h50 Textes réglementaires
- Texte sur les visites synodales *(compte rendu, débat texte cadre)*
- Composition du Conseil consistorial *(présentation projet de résolution et débat)*

18h15 Votes :
- résolution sur le thème synodal
- texte réglementaire sur les visites synodales
- résolution sur la composition du Conseil consistorial
- résolution Déclaration commune sur la justification par la foi
- vœux
- élection du modérateur du Synode de 2017

18h50 Aumônerie d'envoi

19h *Fin de session, buffet froid pour la route*

Annexe 2 - Relevé des décisions

N°	Décision	Votants	Modalités	Vote
1	**Vice-modérateur** Frédéric HAUTVAL	31	Main levée	Majorité
2	**Questeurs** Pasteur Mireille RASOLOFO TSALAMA, Pasteure Anne-Lise SALQUE, Pasteure Roos VAN DE KEERE, Martine SCHNEIDER	31	Main levée	Majorité
3	**Secrétariat** Alice FAVEROT	31	Main levée	Majorité
4	**Commission des vœux** Pasteur Jean-Marc DUPEUX, Daniel ROHE, Pasteur Etienne WARNERY, Pasteur Frédéric WENNAGEL	31	Main levée	Majorité
5	**Ordre du jour** Adopté sans modification	31	Main levée	Majorité
6	**Compte EPRAL 2015** Quitus est donné au trésorier délégué	23	Main levée	Unanimité
7	**Texte règlementaire sur les visites synodales**	23	Main levée	Unanimité
8	**Résolution sur le projet de modification règlementaire portant sur la composition du conseil consistorial**	23	Main levée	Unanimité
9	**Résolution sur le projet de signature par la CMER de la déclaration commune sur justification par la foi**	23	Main levée	Unanimité
10	**Vœu** *(rejet)*	23	Main levée	14
11	**Election du modérateur du Synode 2017**	23	Bulletin	19
12	**Résolution du Synode 2016**	25	Main levée	Majorité

Annexe 3 - Rapport du Conseil synodal (juillet 2015 – mai 2016)

I. Le Conseil Synodal

Le Conseil Synodal, avec la participation du trésorier délégué, M. Roland Boos, s'est réuni à 11 reprises (une fois par mois, sauf exception). Les présidents des consistoires réformés, MM. Olivier Kauffmann (Strasbourg), Marc Muller (Bischwiller), Etienne Warnery (Metz), Frédéric Wennagel (Mulhouse) ont été régulièrement associés aux travaux du Conseil Synodal (une fois tous les 2 mois).

L'ordre du jour habituel comporte les points suivants :

- **Vie de l'Église** : un échange d'informations ecclésiales nationales et internationales,
- **Vie de l'UEPAL** : un échange sur la vie de l'UEPAL, avec en particulier le suivi des travaux du Conseil restreint, préparation des Conseils pléniers
- **Vie de l'EPRAL** : informations et suivi des consistoires, des paroisses et des pasteurs,
- **Vie synodale** : préparations et suivis de la pastorale réformée, du Synode, des visites synodales
- **Finances et questions réglementaires** (dons, legs, cessions, …),
- **Suivi des questions d'actualité** : migrations, enseignement religieux, …

II. Vie de l'EPRAL

Pasteurs

Pendant l'été 2015, le Ministère de l'Intérieur a notifié au Président de l'UEPAL un schéma d'emploi pour les postes relevant du Service des cultes. En vertu de cette disposition, l'UEPAL bénéficiera de 281 postes au 31 décembre 2015, 275 fin 2016 et 270 fin 2017. Au regard de la pyramide des âges du corps pastoral, le véritable enjeu demeurera celui de la vocation. Toutefois, cette contrainte oblige à mener une réflexion sur un projet concerté de présence d'Eglise dans les différents secteurs. Cette réflexion est réalisée en lien avec les présidents de Consistoire.

Le culte de reconnaissance du ministère pastoral de Marie-Claire Gaudelet et Benjamin Buchholz s'est déroulé en octobre 2015 en l'église Saint-Martin de Westhoffen.

Les nominations de pasteurs sont dévolues aux Consistoires après avis du Conseil synodal et du Conseil restreint. Ont été nommés à de nouvelles fonctions : René Gerber à Cleebourg et Christian Baltzinger à Cosswiller. Les départs à la retraite sont également dévolus aux Consistoires. Sur la période juillet 2015/mai 2016 un pasteur est parti à la retraite ; et le Conseil synodal a donné son accord à un pasteur pour prolonger d'une année son ministère.

Paroisses

Les délibérations des conseils presbytéraux nécessitant l'aval des services de la Préfecture (dons, legs, ventes, acquisitions, …) sont examinées par le Conseil synodal pour avis.

Pastorale réformée

La pastorale réformée a réuni plus d'une vingtaine de pasteurs. La soirée du dimanche a été consacrée à un temps de rencontre avec le Président du Conseil synodal et a permis de partager un certain nombre d'informations et d'échanger sur l'actualité ecclésiale régionale, nationale et internationale. Deux temps de réflexions, visiblement très appréciés, ont été organisés le lundi. Le premier impulsé par Philippe Le Vallois portait sur les nouvelles attentes spirituelles ; le second, impulsé par Vincent Schmid, présentait l'actualité de la pensée théologique de Sébastien Castellion.

Textes règlementaires

Une réflexion est engagée sur la modification de dispositions règlementaires pour aller vers un rapprochement de certaines règles entre l'EPCAAL et l'EPRAL. Ce point sera soumis au Synode en 2017. Cela devrait permettre au corps pastoral unifié de bénéficier des mêmes conditions, notamment en termes de durée de mandat et d'âge de départ à la retraire.

La modification des règles de composition du conseil consistorial a également été étudiée (cf. point à l'ordre du jour) et il appartient au Synode d'adopter formellement une résolution pour solliciter cette modification.

Visites synodales

Le texte du Synode de Niderwiller continue d'être mis en œuvre à titre expérimental. Parmi l'équipe de visiteurs nommée par le Synode de juin 2015, quatre avaient émis le souhait de renouveler leur mandat précédent ; deux visiteurs ont donné leur démission fin 2015. Le Conseil synodal a nommé deux successeurs pour poursuivre l'expérimentation. Le calendrier prévoit neuf visites par an (trois par département). Compte tenu de contraintes

d'agenda des visiteurs et des paroisses, deux visites ont été réalisées, une troisième est prévue avant l'été ; les autres ont été reportées à l'automne. Il appartient au Synode d'adopter formellement le texte cadre proposé pour les visites synodales.

Autres dossiers et questions suivies

Les transferts de postes pastoraux (de Montigny Sablons vers Guebwiller, d'Audun le Tiche vers Hagondange) ; la réorganisation institutionnelle de la présence protestante dans le centre-ville de Mulhouse, le suivi des comptes de l'EPRAL, …

III. Vie de l'UEPAL[19]

Statut local des cultes

Le Préfet Bayle, en lien avec le Chef du Service des Cultes à Strasbourg, M. Groz, a été chargé par le Ministre de l'Intérieur, de la rédaction d'un rapport sur la modernisation du droit local des cultes. Ce rapport, présenté aux responsables des cultes le 26 juin 2015, comporte 27 recommandations dont beaucoup demandent des approfondissements. Il est notamment envisagé d'abroger les dispositions obsolètes, de transférer un certain nombre de compétences du ministère de l'intérieur vers le préfet, d'accorder une plus grande autonomie aux autorités religieuses dans leur gestion propre, d'aligner le statut actuel des pasteurs sur celui des agents non contractuels de l'Etat. La seule proposition qui aurait déjà pu se concrétiser (extension de la Garantit Individuelle du Pouvoir d'Achat aux personnels du service des cultes), n'a toujours pas fait l'objet d'une prise de décret, pour raison de priorité sécuritaire.

Enseignement religieux

Un groupe coordonné par le pasteur Krieger et Monseigneur Kratz a travaillé à la mise en place d'une modalité alternative d'enseignement religieux dans certains lycées et collèges d'Alsace. Cette éducation au dialogue interculturel et interreligieux doit permettre aux élèves de diverses origines de mieux connaître leurs racines ainsi que celles des autres élèves. Présentant les valeurs indispensables au vivre-ensemble et s'adressant à l'ensemble des élèves, elle fonctionnerait sur la dotation horaire dévolue aux cultes catholique et protestant et s'ouvrirait à des apports du culte israélite, du culte musulman et des religions orientales. Le programme élaboré par un comité spécialisé doit être approuvé par les autorités des cultes statutaires. Une mise en œuvre expérimentale pourrait être envisagée dès la rentrée 2016.

Groupe « pasteur » > Groupe « quel pasteur pour quelle église »

A la fin de son mandat de président de la Commission des ministères, Jacques Scheer a produit une note sur le thème « *quel pasteur pour demain* ». Le groupe « p*asteur* » mis en place a poursuivi la réflexion selon 3 angles d'approches : 1) étude de la maquette de la formation dispensée la Faculté de Théologie, 2) étude de la maquette de la FIP, 3) audition de jeunes pasteurs. La synthèse des travaux a donné lieu à un document recommandant la mise en place d'un nouveau groupe de travail pour travailler la question « *quels pasteurs pour quelle église* ». Deux autres propositions concrètes sont à l'étude : 1) pour renforcer la corrélation entre les études à la faculté et réalités ecclésiales, la mise en place d'ateliers en milieu ecclésial en lien avec les cours universitaires, 2) pour mieux appréhender la question de la spiritualité et celle de la vocation, la mise en place d'un accompagnement spirituel pour mûrir le projet de ministère. Une fois ce travail réalisé, une remise en perspectives du contenu de la FIP sera nécessaire.

Bilan de l'Union

A la création de l'Union, il avait décidé d'en dresser un bilan après 10 ans. L'objectif est donc de procéder à un bilan approfondi de l'Union et de son fonctionnement en 2016. Les conclusions pourront aboutir à des propositions de modification ou d'amélioration, en particulier de règlements intérieurs à soumettre à la validation du Bureau des cultes, selon la méthode proposée par le rapport de l'Inspection générale de l'Administration. Le Conseil Synodal et le Directoire ont fait des propositions de méthodologie au Conseil Plénier du 28 avril 2016 qui restent à parfaire.

500 ans de la Réforme en 2017

La Fédération Protestante de France a retenu comme thématique générale de l'année 2017 « *Protestants 2017 – 500 ans de Réformes – Vivre la fraternité* ». L'UEPAL s'inscrit dans cette thématique et invite les paroisses œuvres et mouvements à proposer des manifestations se rattachant au fil rouge de « Vivre la fraternité ». Plusieurs projets sont prévus avec des temps forts : lancement de l'année fin octobre 2016, la présence à Strasbourg les 7-9 avril 2017 de la

[19] *figurent dans ce chapitre, les questions et dossiers traités en Conseil Plénier de l'UEPAL ou par le Conseil restreint et suivi par le Conseil Synodal*

caravane “itinéraire de la Réforme“ qui sillonnera l’Europe, Protestants en fête à Strasbourg) ; un groupe de travail est chargé de la coordination.

PEF 2017 à Strasbourg

La Fédération protestante de France a validé de principe d’organiser un grand rassemblement national à Strasbourg. Une nouvelle édition de « Protestants en fête » aura donc lieu les 27-29 octobre 2017 sur le thème « *Qu’as-tu fait de ton frère ?* ». Des groupes de travail thématique sont supervisés par une coordination opérationnelle.

D’autres dossiers et questions…

Elections, place et statut des pasteurs retraités, mises aux normes permettant l’accessibilité aux personnes handicapées des églises/presbytères/foyers, coordination du travail des assemblées (Synode ; Consistoire supérieur Assemblée de l’Union), UEPAL et Justice climatique, projet de Diplôme Universitaire Aumônerie, accueil des réfugiés…

Annexe 4 - Rapports d'activité des Consistoires réformés

I. Consistoire réformé de Bischwiller

La vie du consistoire de Bischwiller dans les derniers 12 mois a été encadrée par les nominations de Bruno Holcroft à Seebach et de René Gerber à Cleebourg ; le premier a été installé dans ses fonctions le 20 septembre dernier, le second le sera le 25 septembre prochain. Des actes administratifs au service de la vie de l'Église.

Cette dernière se situe, dans l'Outre-Forêt, moins sur le plan consistorial que sur celui d'un secteur luthéro-réformé paritaire où quatre paroisses réformées vivent – c'est-à-dire réfléchissent, témoignent, célèbrent – avec les cinq paroisses luthériennes du consistoire de Soultz-Wissembourg : bulletin inter-paroissial, pastorale commune, animations thématiques (avec la Mission dans l'Industrie) et cultes de secteur, conseil consistorial commun et assemblées consistoriales communes avec, cette année, une première intéressante : luthériens et réformés ont travaillé ensemble sur la question synodale *Au défi de la confiance*. Le travail se fait aussi en commun avec l'Inspection de Wissembourg : journées pour conseillers presbytéraux et pasteurs, formations et, en préparation depuis quelques semaines pour le début de l'été, une Université d'été sur le thème *Dire Dieu*. Cette collaboration luthéro-réformée se concrétise aussi avec le « partage » d'un pasteur par les paroisses de Cleebourg et de Birlenbach-Drachenbronn à compter de septembre prochain.

Il y a néanmoins un réel enjeu à ce que le consistoire de Bischwiller existe en tant que tel ; c'est ainsi que nous avons célébré un culte d'installation et d'envoi du conseil consistorial, en octobre dernier, sous la présidence du Président du Conseil synodal. C'est dans cet esprit aussi qu'en tant que président je me suis attaché à visiter les différentes paroisses et veux cultiver le contact régulier avec chaque collègue.

Les paroisses du consistoire sont toutes dans une dynamique projective : celle de Steinseltz-Rott, après avoir inauguré son Foyer rénové grâce à un bel investissement en bénévolat, a vécu successivement deux *Voyages au pays de la foi*, l'un en français et l'autre en allemand, suite à une forte demande ; celle de Cleebourg, après le travail passé à établir un cahier des charges commun avec Birlenbach-Drachenbronn, est en attente active de son nouveau pasteur ; Seebach s'est engagée, avec la paroisse catholique et d'autres partenaires, dans l'accueil d'une famille de réfugiés Syriens et a commencé à mener les réflexions en vue de la rénovation de son église ; Hunspach et Bischwiller ont toutes deux entamé une redéfinition de leur projet de paroisse – sans pression par rapport à une vacance de poste et en parallèle à des perspectives de travaux dans leurs Foyers respectifs.

Force est de constater que nos paroisses, tout particulièrement dans l'Outre-Forêt, sont riches d'un potentiel humain qu'elles savent nourrir ; une des conséquences (non négligeable) en est une situation financière qui n'inspire pas de crainte mais permet de s'engager avec confiance.

Pasteur Marc Muller, Président du Consistoire

II. Consistoire réformé de Metz

L'assemblée de consistoire de Boulay, en octobre dernier, a ouvert de riches perspectives. Elle se voulait ouverte, pour offrir aux membres élus ainsi qu'à toute personne intéressée par le thème de la visite, un lieu où cultiver l'envie de se rencontrer. Cette assemblée, animée par Sandra Zurcher, fut un temps fort, créateur d'une dynamique autour de la visite : visiter, être visité. Cette rencontre fut une réussite tant sur le contenu que sur les invités qui ont largement répondu présent : la salle fut exploitée au maximum de ses capacités. Un bénéfice secondaire a été de faire découvrir une réalité du Consistoire à ces invités : son fonctionnement, son utilité, sa capacité à offrir un lieu d'échange et de rencontre, ainsi que l'envie de proposer à d'autres de venir nous rejoindre pour un jour peut-être trouver leur place comme membres élus du consistoire.

L'assemblée de consistoire de mars nous a permis d'aborder des questions plus administratives, et d'aborder la démarche préparatoire au synode autour de textes de confessions de foi.

Nous souhaitons que l'élan se matérialise encore lors de l'assemblée de consistoire d'octobre prochain, à nouveau, ouverte aux invités, où nous aborderons le travail en secteur : comment le vivre, sous quelle forme, dans quel but.

La difficulté du consistoire et de son conseil consiste à trouver son bon mode de fonctionnement, en conciliant les conditions actuelles de vie des paroisses, les impératifs passés et à venir, et les questions administratives chronophages. La Moselle reformée est extensive, elle se cultive sur de grandes distances et avec une faible densité. Les assemblées de consistoire constituent donc un réel enjeu pour se rencontrer.

En ce qui concerne les différents secteurs :

Moselle Sud (Dieuze, Abreschviller-Lafrimbole, Lixheim, Avricourt et Sarrebourg) : L'acronyme donne DALLAS ! Après le temps de démarrage, Moselle sud est maintenant sur les rails. Le travail pastoral redonne un réel élan au secteur, même si des difficultés financières et d'administration du secteur ont un peu plombé l'entrain. Nous avons essayé d'avancer en secteur dans le sens de la convivialité et ensemble, mais il faut reconnaitre que chacun avance à son rythme. Nous apprenons à mieux nous coordonner pour éviter les à-coups. Le secteur en sortira plus fort.

Metz à laquelle j'adjoins Courcelles Chaussy. 2 Pasteurs ont quitté le ministère (Mme Puzenat et M. Papp). Il nous faut trouver un nouveau souffle et une nouvelle façon de travailler en secteur, pour la dynamique des paroisses et pour maintenir l'aumônerie des hôpitaux et l'aumônerie des prisons. N'oublions pas non plus l'aumônerie des étudiants qui n'a pas encore trouvé son pasteur, depuis la création de ce poste.

Vallée de l'Orne : le secteur s'assume tout seul, c'est-à-dire qu'il vit sur ses acquis mais demeure ouvert aux mutations demandées par l'époque. Les CP se réunissent et travaillent ensemble. L'équilibre demeure cependant à protéger.

Vallée de la Fensch : la part la plus occidentale de l'EPRAL. C'est un peu notre Finistère, l'endroit où notre terre finit, il nous faut trouver le bon rythme pour un secteur que tout le monde voit de loin, mais qui est le plus proche du conseil si on évalue la proximité au temps consacré. Le manque de pasteurs, aggravé par le départ de M. Azaglo (Hayange), et la vacance des autres postes pastoraux (Algrange et Nilvange) est presque le plus simple des problèmes à résoudre.

Le secteur « Porte de France » Yutz et Thionville : Il vit une belle dynamique. Il soutien et épaule le secteur de la Fensch. Mais la synodalité (maladie qui consomme du temps et des kilomètres 400 km AR) ayant touché, il y a un an, l'un des pasteurs, cela se ressent dans la vie locale où tout devient plus tendu quand le calendrier se remplit plus vite que l'on ne vit.

Les relations sont bonnes avec le quai et le conseil synodal qui nous encouragent et nous accompagnent dans nos efforts. Un autre point positif à noter fut la réalisation en commun avec l'Inspection Alsace Bossue - Moselle de la Marche pour le climat (aidée par les expériences acquises lors des marches de Sarr-Lor-Lux ou les excursions guidées par le pasteur Koch) qui nous a permis de vivre une union positive, pleine d'élan et de réussite loin de l'administration et du centralisme. Une union revigorante c'est agréable et amusant.

Etienne Warnery, Pour le conseil consistorial

III. Consistoire réformé de Mulhouse

A) Le consistoire

L'assemblée consistoriale s'est réunie à 2 reprises.

- Une première fois à l'automne, sur une demi-journée pour, outre les obligations statutaires, reprendre la résolution du synode de Strasbourg sur la grâce. Il ne s'agissait pas de la rediscuter une fois encore, mais de tenter d'en mesurer les implications concrètes dans la vie des paroisses. "En quoi notre présence et nos activités incarnent-elles cette réalité d'Eglise de la grâce réaffirmée par le synode ?" et "Comment pouvons-nous traduire toujours mieux cette résolution synodale dans nos lieux de vie d'Eglise ?".
- Une deuxième assemblée s'est tenue au printemps, sur une journée, autour de la préparation de ce synode. Outre une présentation et discussion sur la proposition d'accord sur la justification par la foi et sur les visites synodales, le président Krieger a longuement introduit l'assemblée dans un travail de groupe autour d'un choix d'affirmations de foi et de questions se rapportant à leur lecture.

Entre ces assemblées, le conseil consistorial s'est retrouvé mensuellement pour assurer la gestion quotidienne du consistoire et accompagner les paroisses dans leurs joies et dans leurs soucis.

B) Secteurs et paroisses

Annoncer l'Evangile, témoigner de la présence de Dieu dans ce monde, accompagner les personnes et les situations. Dans leur mission de dire Dieu ici et aujourd'hui, les paroisses du consistoire développent les activités paroissiales traditionnelles ainsi que de nombreuses initiatives qui visent à la dynamique, à l'enthousiasme, à la convivialité, à l'ouverture des paroisses vers les marges et vers le monde. L'engagement des pasteurs et de tous les acteurs de la vie paroissiale est fort comme en témoigne la lecture des chroniques paroissiales dans le Ralliement Protestant : culte à 4 pattes, culte autrement, soirée jeux, sorties diverses, organisation de concerts, opération DAVID, Bouge ton culte, multiplication des catéchèses d'adultes, des groupes d'études bibliques, …

Si dans les secteurs Sud (Altkirch - Montreux Vieux, Huningue et St Louis) et Vosges (Cernay, Guebwiller, Thann - Fellering) les paroisses assurent leur présence localement et développent leurs collaborations, c'est la couronne

mulhousienne qui se dirige vers une période difficile avec le départ probable de deux pasteurs. Seront donc vacants au mois de septembre les postes de Illzach (3e année), Jeune Bois, Dornach, Illberg (2e année).

La réflexion s'est engagée, au sein des paroisses de Mulhouse, quant à une autre forme de présence protestante, peut-être moins de desserte que d'élection, qui tienne compte à la fois de l'absence de vocation au ministère pastoral, du fort taux de départ à la retraite dans les prochaines années, des exigences budgétaires du service des cultes et de la nécessaire solidarité avec les autres territoires de l'UEPAL. A noter que la paroisse luthérienne de Mulhouse est pleinement participante de ce projet. Cette réflexion se traduit notamment par une collaboration dans le travail auprès des enfants et des jeunes et l'organisation d'un culte commun mensuel. Cela permet aussi que joue la solidarité dans la desserte des paroisses vacantes. Mais au-delà de la nécessité, il y a la volonté des pasteurs et des conseillers presbytéraux de travailler ensemble.
De nombreuses paroisses sont préoccupées par les travaux d'entretien ou d'aménagement dans le cadre de l'accessibilité, l'une ou l'autre se pose la question de la nécessité de conserver tous leurs bâtiments cultuels, les équilibres budgétaires semblent précaires.

C) Le Ralliement Protestant

Journal consistorial dont la mission est d'informer (chroniques paroissiales et pages consistoriales) et de former (dossier) ses lecteurs, le Ralliement connaîtra au courant de l'été le départ du pasteur Jean-Marc Meyer qui en assure la responsabilité technique et rédactionnelle depuis de très nombreuses années. La difficile succession qui s'impose permettra aussi de repenser le fonctionnement et l'organisation du journal.

D) Des animations autour de la fête de la Réformation

Comme chaque année, le programme des animations autour de la fête de la Réformation a été riche. Outre le culte presque consistorial (une seule paroisse n'y a pas participé) suivi d'un repas, une exposition sur Sébastien Castellion, théologien méconnu du XVI° siècle, ainsi qu'une conférence "Sébastien Castellion et la construction de la tolérance religieuse".

E) Les associations et fondations liées au consistoire

a) L'association Saint Etienne Réunion
L'association St Etienne Réunion contribue, au même titre que les paroisses, à la vie du protestantisme mulhousien. Elle a pour but, notamment, "d'organiser une activité culturelle et spirituelle protestante au cœur de la ville de Mulhouse". En proposant concerts, expositions et spectacles au temple St Etienne, c'est une manière de nous ouvrir vers la cité qui est mise en œuvre. C'est donc une manière d'être témoin de ce qui nous habite qui est vécu en ce lieu. L'association continue à publier sa série de flyers "paroleS protestantes" autour de théologiens protestants d'hier à aujourd'hui. L'association a également lancé une animation "La théologie pour les curieux", deux fois par mois le samedi matin, un lieu où poser toutes les questions pour découvrir le protestantisme. Enfin, une remise à jour nécessaire des statuts de l'association et de la convention la liant avec le Conseil Presbytéral de Mulhouse est en cours.

b) L'association "Centre du Torrent"
Le Centre du Torrent à Storckensohn poursuit sa réflexion quant à son avenir. Un gros chantier de rénovation du bâtiment dit "Les Sapins" est à l'étude, ainsi que la mise aux normes de l'ensemble des bâtiments notamment pour pouvoir poursuivre l'accueil de personnes en situation de handicap.

c) Rappelons pour mémoire les 3 fondations protestantes en lien avec le consistoire que sont la **fondation Saint Jean**, qui poursuit sa route commune avec l'association Caroline Binder de Colmar, et la **fondation Saint Jacques** qui toute deux accueillent des enfants en difficulté placés par les services sociaux, ainsi que la **fondation de la maison du Diaconat** dans le domaine hospitalier.

F) Aumônerie des hôpitaux

La réflexion et le travail menés avec le service de l'aumônerie des établissements sanitaires et médico-sociaux a permis d'envisager la création d'un service d'aumônerie dans deux structures hospitalières mulhousiennes jusque-là non pourvues. La réflexion va se poursuivre pour les autres structures non pourvues.

G) Divers

- Notons que pour la première fois la **formation annuelle des prédicateurs laïques** a été organisée en commun avec l'inspection luthérienne de Colmar.
- Signalons également la tenue du **2e festival Interreligieux du Conte** "Voyage au pays de l'autre", organisé par l'association "Il était plusieurs fois" dans les locaux de la paroisse de l'Illberg – Terre Nouvelle dans le cadre du 9° Rendez-vous avec les religions. Le succès a été au rendez-vous.
- Dimanche 19 juin, notons l'organisation d'une **journée des enfants** qui aura lieu sur Mulhouse et intitulée : "Et voici la ronde des contes de la Bible où l'on entend : à table !".
- Enfin, soulignons **l'accueil d'une dizaine d'étudiants syriens** dans les locaux inoccupés de la paroisse St Pierre. Un exercice très pratique de la solidarité et de la collaboration avec d'autres organismes œuvrant dans ce domaine.

Pasteur Frédéric Wennagel, Président du consistoire

IV. Consistoire réformés de Strasbourg et Consistoire de Sainte Marie aux Mines

L'assemblée du Consistoire de Strasbourg Sainte Marie aux Mines, comme à l'accoutumée, s'est réunie à deux reprises l'année écoulée.

- Elle a tenu le 3 octobre 2015 une assemblée à Goerlingen où elle a mené une réflexion autour d'une mission d'évaluation internationale de l'Eglise protestante de Rhénanie. La représentante de l'UEPAL à cette mission, madame Evelyne Will-Muller, présidente de la faculté de théologie protestante de Strasbourg nous a permis de réfléchir aux enseignements que l'on pouvait en tirer pour notre Eglise, pour nos paroisses et pour nos pasteurs.
- Le 23 avril 2016 une assemblée à Saales a travaillé sur le projet de l'EPRAL de signer une déclaration commune sur la justification par la foi afin d'alimenter par ses réflexions le prochain synode qui décidera de cette question. La présentation a été faite par le président du Conseil synodal de l'EPRAL, le pasteur Christian Krieger. Cette assemblée a par ailleurs approuvé la démarche de poursuivre les visites synodales.

Le consistoire assure donc ses missions, participe à son niveau au débat synodal et stimule la vie des Eglises locales par les échanges et les réflexions proposées aux délégués paroissiaux.

Le conseil consistorial s'est réuni trois fois, dont une notamment pour répartir les subventions des activités jeunesse du Consistoire.

Le consistoire s'est réuni aussi au cours d'un culte consistorial en juillet à Altwiller.

Toutes les paroisses du consistoire sont engagées, souvent de façon étroite, avec des activités et partages avec les paroisses luthériennes voisines, quand elles ne sont pas elles-mêmes des paroisses unies luthéro-réformées. La grande majorité du Consistoire souligne, par sa fidélité à ses réunions, son attachement à cette assemblée qui permet des échanges fructueux entre paroisses de réalités très différentes. Le Consistoire dans son ensemble est très soucieux de contribuer au fonctionnement consistorial synodal de notre Eglise.

Le président, ou le vice-président, ont tenu à représenter activement le Consistoire dans les différentes instances de notre Union d'Eglises : Conférence mensuelle des Inspecteurs Ecclésiastiques luthériens et Présidents de Consistoires réformés, Conseil synodal, au sein de la Fédération Protestante de France et de représentation dans la vie de la Cité : rencontres avec le préfet, les élus, aux fêtes d'autres religions (Islam, Bouddhistes, etc.), aux commémorations républicaines, etc.

Le poste de Cosswiller est le seul poste pastoral vacant à ce jour et depuis septembre 2014 mais sera pourvu à compter de septembre 2016. Les pasteurs des paroisses de Sainte Marie aux Mines et Saint Paul à Strasbourg quittent leurs fonctions dans leurs paroisses cet été.

Nouvelles des paroisses :

- Paroisse d'ALTWILLER : Plusieurs manifestations et cultes rythment la vie de la Paroisse : repas paroissial de l'Ascension, culte festif, culte consistorial réformé de juillet. A signaler également la subvention du consistoire pour la formation de jeunes au BAFA, le groupe de pliage en origami, le culte de famille qui a rassemblé 80 personnes avec la présence des enfants et la fête des récoltes.

- Paroisse du BOUCLIER à Strasbourg : La paroisse accueille le vicaire Jean-Philippe LEPELLETIER pour 18 mois, des nouveaux paroissiens et reçoit le service missionnaire. La paroisse a participé à la marche de la COP 21 et organisé 2 camps d'été : au Maroc et un Camp nature dans le Jura.

- Paroisse de COSSWILLER : Le consistoire, l'EPRAL et le consistoire luthérien de Wasselone ont apporté un l'appui à la paroisse pour maintenir les activités et la totalité des cultes durant la période de vacance de pasteur (prédications d'Evelyne WILL MULLER, de Jean-Gustave HENTZ, de Christian KRIEGER…). La paroisse a organisé différentes manifestations (soirée tarte flambée…) et est active au-delà de la paroisse grâce à sa chorale (participation à un culte à Saint Paul avec les éclaireurs, participation au culte de la LUTHERDEKADE). La paroisse a mené à bien, en collaboration avec le président du Consistoire, le recrutement de son nouveau pasteur qui prendra ses fonctions en septembre. L'activité en paroisse se fera à mi-temps et l'autre mi-temps sera en ministère spécialisé (Mission Handicap).

- Paroisse de DIEDENDORF / BURBACH : Il y a eu plusieurs temps forts : le camp d'été avec un baptême par immersion, le culte de rentrée, la rentrée des jeunes, la rencontre avec Michel RAUCH sur le thème de la sauvegarde de la création, les soirées bibliques et à thèmes (gestion du stress, vivre dans la gratitude…), les projets 2015,2016 avec notamment un camp d'hiver à Obersdorf.

- Paroisse du HOHWALD : Parmi les points marquants, on relève l'école du dimanche avec 10 enfants, le culte pour les touristes et le dossier accessibilité (cimetière, presbytère, église).

- Paroisse de RAUWILLER : Le dossier accessibilités du temple a été déposé dans les communes. Evénements marquants : culte de fin d'année scolaire, la chorale à Lampertheim, la soirée grillade, le culte de rentrée, la rentrée des catéchumènes, les actes pastoraux.

- Paroisse de SAINT PAUL à Strasbourg : *Vie de l'Eglise* : Le bâtiment a accueilli pendant « la nuit de la lumière » fin juin, une exposition de peinture de Marie-Anne MOUTON et Caroline FIX qui a interprété des danses indiennes. A cette première exposition s'est accrochée celle de la photographe Christine PREISS. Ces expositions ont orné tout l'été l'Eglise ouverte aux touristes. Un culte a eu lieu sur le thème de « art et foi en dialogue » avec la participation des trois artistes. L'église est belle et grande, mais aussi trop grande pour la paroisse. Certes la façade occidentale a pu être restaurée avec l'aide de l'Etat, de la ville et du Conseil départemental, mais il reste encore des travaux à faire. Le bâtiment vieillit très mal et cause bien des soucis (toiture, pierres qui s'effritent, portes mal en point…) et occupent les séances du CP. *Vie de la paroisse* : des cultes en collaboration avec des professeurs de la Faculté Protestante sur des sujets comme la parole et l'écriture ont été programmés. Chaque mois un apéritif et un repas paroissial après le culte sont organisés, comme étant un lieu d'échange et de communion. Saint Paul est une petite paroisse vieillissante mais avec des paroissiens très fidèles. Comme l'église est très prisée en tant que lieu de mariage pour les jeunes couples qui n'appartiennent pas à la paroisse, le CP a mis en place un groupe de jeunes adultes et propose à ces couples de rejoindre l'Eglise par une forme ou une autre. La jeunesse reste un objectif important : accueil d'une jeune hongroise au titre d'un service civique international, camp VTT dans les Vosges. Le pasteur a démissionné de son poste et de l'Eglise, et le consistoire a voté l'acceptation de cette démission effective au 31 juillet 2016.

- Paroisse de SAINTE MARIE AUX MINES : A noter : un nombre important d'actes pastoraux, l'action jeunesse avec l'école du dimanche, le culte enfants, le groupe *jeunes* à Taizé (5 familles y ont participé). La vente des missions, le Pèlerinage de confiance en Espagne et le prêche des jeunes ont jalonné cette année.
Le pasteur a répondu à l'appel d'une autre paroisse de l'UEPAL et quittera la paroisse au 31 juillet 2016.

- Paroisse de VILLE, SAALES, CLIMONT : La vie de la paroisse reste marquée par la dispersion. Elle impose un culte alterné dans les différents lieux de la paroisse. Mais cela n'entache pas son dynamisme : dialogue interculturel à la rentrée, fête découverte de l'autre, (marche de la présentation de la lumière, visite de l'Archevêché, présentation de l'histoire des quatre religions), participation au Noël dans la vallée à Villé, concerts, conte musical : le Rêve de Joseph, études bibliques sur le questionnaire réformation 2017 de l'EpudF.

Au bilan, les paroisses du consistoire vivent leurs activités en suivant leurs logiques et méthodes de travail de projets. Elles portent toutes le souci de mener des projets d'activités pour soutenir le dynamisme local et conduisent des projets visant à maintenir le patrimoine que nous ont légué nos ainés. Nous saluons les femmes et hommes qui s'investissent au service de notre Seigneur dans nos paroisses et qui font de ce consistoire une réalité, un lieu de réflexion, de rencontre et de partage, malgré une certaine dispersion géographique.

Olivier KAUFFMANN, Président du consistoire

Annexe 5 - Comptes EPRAL 2015

- **Synthèse du Bilan**

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

ACTIF	N-1	N
Immobilisations	14 486,47	14 486,47
Amortissement des immobilisations	-14 486,47	-14 486,47
Immobilisations financières	5 776,09	5 776,09
Comptes de Trésorerie	35 546,12	35 399,02
TOTAL ACTIF	**41 322,21**	**41 175,11**

PASSIF	N-1	N
Patrimoine	17 309,77	18 915,38
Excédent de l'exercice	1 605,61	720,38
Fournisseurs	2 406,83	1 539,35
Avance Paroisse Thionville	20 000,00	20 000,00
TOTAL PASSIF	**41 322,21**	**41 175,11**

- **Synthèse du Compte de résultats**

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

PRODUITS	N-1	N
Subvention Service des Cultes	13 554,00	13 554,00
Subvention Ville de Strasbourg	2 587,30	2 587,30
Produits de gestion courante	573,54	1 359,83
Produits financiers	79,56	308,75
TOTAL PRODUITS	**16 794,40**	**17 809,98**

CHARGES	N-1	N
Services extérieurs	10 164,38	10 997,05
Indemnité et pastorale générale	5 024,41	6 092,45
TOTAL CHARGES	**15 188,79**	**17 089,50**

RESULTAT (EXCEDENT)	**1 605,61**	**720,38**

Annexe 6 - Texte règlementaire sur les visites synodales

Préliminaire

Le Synode du 9-10 juin 2012 de Strasbourg a confié au Conseil synodal le mandat de proposer une révision des objectifs et des modalités de la visite synodale. Le Synode du 8 juin 2013 de Niderviller a adopté une nouvelle proposition d'orientation et de fonctionnement des visites synodales pour l'expérimenter sur la base du volontariat pendant une période de deux ans. Afin de bénéficier d'une expérimentation suffisante, le Conseil synodal a décidé de prolonger cette période d'une année. Le Synode du 4 juin de Cosswiller est donc amené à se prononcer sur l'adoption de ce texte.

Finalités

Les visites synodales ont vocation à être l'expression de la solidarité qui unit toutes les paroisses de l'Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine. Elles manifestent la dimension universelle de l'Eglise et concrétisent auprès de chaque paroisse le lien transversal qui les unit. Les visites synodales sont un outil pour renforcer la communion ecclésiale. A ce titre, leur mise en œuvre doit rigoureusement éviter toute confusion avec une inspection ou une évaluation. Par ailleurs, les visites synodales permettent aux paroisses de bénéficier d'un regard extérieur bienveillant et constructif sur leur projet de vie.

Modalités

1. Chaque paroisse (ou secteur paroissial) de l'EPRAL est visitée régulièrement par des visiteurs synodaux chargés de manifester la solidarité de l'Eglise. En principe, cette visite a lieu tous les sept ans.
2. Pour favoriser le bon déroulement de la visite synodale, les visiteurs prennent l'initiative d'un contact, voire d'une rencontre préparatoire, avec le pasteur et/ou président de CP de la paroisse accueillante.
3. La visite se déroule sur un week-end, dans la convivialité, et peut comprendre plusieurs éléments :
   - Une rencontre avec le conseil presbytéral et les personnes assumant une responsabilité au sein de la paroisse. Elle a pour but la présentation du projet de vie paroissial, un échange autour de ses orientations, des expériences heureuses et des difficultés. Dans le cadre des relations sectorielles de la paroisse visitée, des représentants des paroisses voisines peuvent être invités à participer à cette réunion.
   - La participation à un culte et si possible à différentes activités (école du dimanche, groupe paroissial, …).
   - Une visite culturelle ou d'un autre lieu permettant de mieux comprendre le contexte dans lequel la paroisse accueillante porte le témoignage de l'Evangile.
4. Après la visite, les visiteurs s'accordent pour rédiger un compte rendu rappelant les modalités de la visite synodale, précisant les points d'intérêt ainsi que les questions qui méritent d'être reprises par le conseil presbytéral… Ils l'adressent au Président du CP, au pasteur, au Président du Consistoire et au Président du Conseil Synodal.
5. L'équipe des visiteurs se compose de 6 personnes, un pasteur et un laïc par département. Sur proposition des conseils consistoriaux, le Synode électif nomme les visiteurs pour un mandat de 3 ans renouvelable. Les consistoires veilleront à proposer des personnes pondérées ayant une bonne connaissance de l'Eglise. En principe, chaque visiteur assurera deux visites par année, l'une en automne, l'autre au printemps. En cas de démission en cours de mandat, le Conseil synodal procèdera à la nomination d'un successeur.
6. L'équipe des visiteurs interviendra par binômes composés d'un pasteur et d'un laïc, en veillant à reconfigurer régulièrement les binômes et à alterner les origines départementales.
7. Le Conseil synodal veillera à organiser une formation pour les visiteurs et les rencontrera une fois l'an pour faire un point.
8. Les visiteurs sont conviés au Synode avec un statut de membre avec voix consultative.

Annexe 7 – Résolution – projet de modification règlementaire portant sur la composition du conseil consistorial

Décision du Synode

Le Synode de l'EPRAL

vu l'article 3 du Décret du 26 mars 1852 portant réorganisation des cultes protestants, modifié par le décret n°2001-31 du 10 janvier 2001 - art. 12,

vu la décision du Consistoire supérieur de l'EPCAAL d'octobre 2013,

donne mandat au Conseil Synodal pour demander en concertation avec le Directoire de l'EPCAAL aux autorités concernées la modification de l'article 3 du Décret de 1852 portant sur la composition du Conseil consistorial afin que le consistoire nomme un pasteur au sein du conseil consistorial, soit en qualité de président, vice-président ou secrétaire.

Annexe 8 – Résolution – Projet de signature par la CMER de la Déclaration commune sur la justification par la foi

Décision du Synode

Le Synode de l'EPRAL

Vu la *Déclaration commune sur la justification par la foi* signée par la Fédération luthérienne mondiale et l'Eglise catholique romaine le 31 octobre 1999,

Vu la déclaration de la Communion mondiale des Églises Réformées (CMER) en vue de la signature de la *Déclaration commune sur la justification par la foi*,

Vu le document de travail de l'EPRAL *Projet de la Communion mondiale des Églises Réformées de signer en 2017, la Déclaration commune sur la justification par la foi* proposé aux Consistoires et Synode de l'EPRAL,

• Approuve le projet de signature par la Communion Mondiale des Églises réformées de la *Déclaration commune sur la justification par la foi*

• Demande à la Communion Mondiale des Églises réformées de veiller à reprendre la thématique de l'*Extra calvinisticum* dans les dialogues futurs avec la Fédération luthérienne Mondiale et l'Eglise catholique romaine.

Annexe 9 - Résolution - sur le thème du Synode 2016
Le défi de la confiance

Comprendre la foi aujourd'hui

L'Église vit de la foi en Dieu. L'Écriture nous fait connaître que Dieu est devenu homme en Jésus-Christ. Il est l'incarnation de Dieu tel que l'humain peut le comprendre et l'espérer.
La foi chrétienne est une confiance existentielle en la reconnaissance, le pardon et l'amour divins. Elle nous unit au Christ, nous libère de notre quête de justification et nous donne le *courage d'être*[20]. C'est dire que la foi est une puissance qui permet de vivre malgré la conscience que nous avons de la mort, de la culpabilité et de l'absurde. Elle peut guérir les angoisses relationnelles, les blessures et les ruptures humaines, sur le plan individuel comme sur le plan social.
L'Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine affirme que la foi libère du souci de soi et de sa destinée, qu'il s'agisse de notre existence présente mais aussi de notre destinée dernière.

La foi nous concerne dans tous les domaines de l'existence

Dans nos sociétés sécularisées, l'Église souligne que la foi est pour les croyants le fondement de l'existence, de la pensée, de l'éthique et de l'engagement citoyen. L'Église appelle au respect et à la protection de tels engagements religieux.
Le chrétien tire de sa lecture de la Bible l'expérience que la foi est une initiative de Dieu qui choisit inconditionnellement de faire confiance à l'humain. La foi de l'Homme est une réponse à cette confiance fondamentale. Elle se construit aussi dans une relation à l'autre. C'est parce que l'on fait confiance à l'autre que la confiance se crée.
L'Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine affirme que notre identité ne dépend pas de nous-mêmes mais se trouve dans notre rapport à la transcendance telle qu'elle se donne à comprendre dans le message biblique.

La foi est un témoignage

Animée par la confiance en Dieu, l'Église souhaite, dans sa prédication et dans ses multiples engagements dans la société, renforcer la confiance entre les humains dans les relations familiales, dans le monde du travail, dans les soins médicaux, dans les œuvres diaconales et, de façon générale, dans un *juste vivre ensemble*[21].
Dans nos sociétés anxiogènes, la foi chrétienne témoigne auprès de nos contemporains de sa confiance et de son espérance afin qu'ils puissent, eux-aussi, envisager le présent et l'avenir de manière à la fois lucide et confiante, loin de toutes formes de peur et de fatalité.
L'Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine affirme que la foi est une libération qui permet de participer au bien de son prochain et qu'elle est ainsi une espérance pour l'ensemble de la société.

Élan pour les lieux d'Église

Le synode de l'Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine, réuni à Cosswiller le 4 juin 2016, invite tous les lieux d'Église à vivre avec confiance les mutations qu'ils connaissent et à ne pas avoir peur des périodes de doute qui permettent de clarifier, nourrir et affermir la foi.
Elle-même appelée à être libérée de ses propres manques, l'Église encourage ses membres à être ferments de confiance.

---

[20] *Compréhension de la foi du théologien Paul Tillich*
[21] *Expression du philosophe Paul Ricœur*